

**REDICTION ET  
ADMINISTRATION**

38, Avenue de Pérolles

**TÉLÉPHONES**

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. : 11a 54

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

**Journal politique, religieux, social**

**ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.**

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

**PRIX DES ANNONCES :**

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 1/3 ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### **Le chancelier Hitler fait appel à l'armée. Le soulèvement de l'opinion française contre les satellites de Moscou.**

Le monde irait donc à la guerre.

Ainsi en aurait décidé, cette nuit, le chancelier Hitler. Cet homme, qui met au-dessus des considérations d'humanité la satisfaction d'une ambition sans frein, n'hésiterait pas à précipiter le monde dans les horreurs d'une nouvelle conflagration pour réaliser son programme d'agrandissement indéfini de l'Allemagne et d'hégémonie germanique en Europe.

Cette guerre criminelle serait déchaînée parce que, pour la première fois, une résistance s'est dressée contre une politique de conquête conduite d'abord au nom du principe de l'unité nationale, puis, jetant ce principe par dessus bord, sous le nouveau prétexte de l'espace vital, qui permet de satisfaire, aux dépens d'autres peuples, un appétit de domination jamais assouvi.

Hier, le gouvernement du Reich s'était résolu à publier les conditions qu'il avait soumises au cabinet de Londres pour le règlement du conflit germano-polonais. On en trouvera plus loin le texte complet.

Ce document confirme sur deux points les indications qu'on croyait pouvoir donner hier sur son contenu : le cabinet de Berlin exigeait, d'abord et préalablement à toute discussion, le retour de Dantzig au Reich ; en second lieu, il entendait qu'un délégué du gouvernement polonais vint à Berlin muni de pleins pouvoirs pour discuter les termes de l'accord à intervenir et le conclure définitivement au nom de la Pologne.

C'était bien un ultimatum, comme doit l'avoir constaté, en se récriant, l'ambassadeur d'Angleterre au moment où il reçut notification du document.

La Pologne était traitée comme la défunte Tchéco-Slovaquie : sommation d'avoir à députer à Berlin un plénipotentiaire chargé de signer la capitulation.

Retour de Dantzig au Reich ; puis plébiscite dans les provinces polonaises constituant le prétendu « Corridor », après renonciation préalable, de la part de la Pologne, à tout exercice de la souveraineté sur ce territoire pendant la période préparatoire au plébiscite. Organisation de ce plébiscite par une commission anglo-franco-italo-soviétique. En attendant, le Reich aurait eu libre transit immédiat à travers le territoire contesté, pour communiquer avec la Prusse orientale.

Après le plébiscite, quelle qu'en fût l'issue, le Reich garderait ce droit de passage, concrétisé dès lors sous la forme d'une zone de trafic jouissant de l'exterritorialité.

Si le plébiscite tournait à son avantage, il accorderait à la Pologne un droit de transit à destination du port de Gdynia, qui resterait, en tout état de cause, polonais. Dantzig et Gdynia seraient démilitarisés et deviendraient des villes purement commerciales.

Suivent d'autres clauses auxquelles il est superflu de s'arrêter, puisque tout cela est désormais de l'histoire ancienne et que, à vues humaines, il ne resterait plus que le recours aux armes pour trancher le débat.

La Pologne peut affronter la guerre la conscience tranquille. Si, dans un juste souci de sa dignité, elle a repoussé des exigences formulées sur un ton incompatible avec son honneur et ses droits, elle était prête à négocier dans les conditions d'égalité qui sont de règle entre Etats souverains.

Mais le chancelier Hitler ne souffre pas de discuter avec des égaux ; il veut dicter sa volonté à des sujets.

Aussi, cette nuit, voyant l'impossibilité de faire plier l'Europe à ses volontés, il a tiré le glaive et fait appel à l'armée pour répondre « à la force par la force ». Comme si personne songeait à faire subir à l'Allemagne la loi de

force ! La seule force qu'on lui ait opposée est celle de la dignité et du droit.

L'hostilité à l'égard des communistes et de la Russie des Soviets continue de croître en France, s'étendant à des cercles qui, jusqu'ici, avaient toujours marqué une vive sympathie au régime soviétique. C'est ainsi que des radicaux extrémistes comme MM. Cudenet et Pioch, qui étaient des admirateurs fidèles de Moscou, qui étaient même embrigadés dans les Amis de l'Union soviétique, ont exhalé, en termes tour à tour virulents et désabusés, leur amertume devant la « trahison » de Staline.

M. Cudenet, notamment, dans un article de la *République*, après avoir conseillé aux communistes français « la rupture nette et définitive avec Moscou », a ajouté : « Vous n'avez plus rien à faire avec des gens qui vous ont trahis et qui ne représentent plus ce qui leur avait valu votre confiance. »

Dans le parti socialiste, tout le monde n'a pas la coupable faiblesse d'un Léon Blum, intervenant auprès de M. Daladier pour essayer de l'apitoyer sur le sort des communistes, qui ne se sont pourtant jamais montrés bien tendres à l'égard de la Seconde Internationale. C'est ainsi qu'un député socialiste de l'Ain, M. Quinson, a expressément déclaré : « Je suis personnellement partisan de la dissolution du parti communiste, péril national et péril extérieur. J'ai écrit à M. Daladier une lettre où je lui demande de procéder, sans retard, à cette œuvre de salubrité publique. Il faut que nous jetions hors de nos assemblées les traîtres à la nation et à la classe ouvrière. »

Nous avons dit hier qu'un membre en vue du parti radical, M. Emile Roche, avait posé au gouvernement le problème des étrangers, et plus particulièrement des réfugiés politiques, qui resteraient tranquillement chez eux tandis que des millions de Français s'en iraient au front.

Ou bien, a déclaré M. Roche, qui a demandé au gouvernement de régler d'urgence cette question, ou bien ces étrangers « seront dans nos rangs — à se battre avec nous —, ou bien ils quitteront la France ».

La solution presse, parce que l'irritation monte parmi les mobilisés et qu'il vaut mieux ne pas attendre, pour régler le problème des étrangers, « un soulèvement de la colère populaire ». Mais, aujourd'hui, ce problème n'est pas commode à résoudre, faute d'avoir été étudié en temps opportun, c'est-à-dire il y a dix ou quinze ans. Gouverner, c'est prévoir. Or, dans ce domaine délicat, on n'a rien prévu.

### NOUVELLES DIVERSES

Un décret du protecteur de la Bohême et de la Moravie dissout l'Union nationale des légionnaires tchèques et les biens qu'elle possédait sont confisqués par les soins de la Gestapo.

— Le taux des assurances pour risques de guerre des cargaisons de navires américains naviguant entre l'Amérique du nord et l'Amérique du sud a été augmenté.

— La mission militaire japonaise envoyée en Italie et en Allemagne pour assister au congrès de Nuremberg est arrivée à Naples.

— Le général Pierre Kossitch, commandant de Belgrade, a été nommé précepteur du roi de Yougoslavie Pierre II.

— A Budapest, une instruction est ouverte contre deux députés nationaux-socialistes accusés d'avoir manifesté, dimanche, en uniforme d'officier.

— Le projet de loi militaire présenté au Soviet suprême augmente d'un an la durée du service militaire pour les sous-officiers d'infanterie et d'aviation.

— Les trains populaires du dimanche sont supprimés en Italie.

## L'explication du pacte germano-soviétique

### Ce qu'on lit dans « Mein Kampf »

« Le seul fait de conclure une alliance avec la Russie comporte d'ores et déjà un engagement à déclencher prochainement une guerre, dont l'issue serait la fin de l'Allemagne. Ajoutons ceci : les dirigeants actuels de la Russie ne pensent aucunement à conclure sincèrement une alliance et ils songent moins encore à l'observer. Il importe de ne pas oublier que les gouvernants de la Russie contemporaine ne sont que de vulgaires criminels souillés de sang, qu'il s'agit chez eux d'une écume de l'humanité. Favorisés par les circonstances, ils ont subjugué à une heure tragique un grand empire, ils ont égorgé, animés de sauvages instincts sanguinaires, des millions d'intellectuels et ils exercent le régime tyrannique le plus cruel de tous les temps. N'oublions pas non plus que ces détenteurs du pouvoir appartiennent à un peuple qui unit, dans un mélange rare, la cruauté bestiale et l'art presque inimaginable du mensonge, et qu'ils se croient appelés, aujourd'hui plus que jamais, à imposer au monde entier leur oppression sanglante. N'oublions pas que le juif international qui domine aujourd'hui absolument la Russie voit dans l'Allemagne non pas un allié, mais un Etat destiné au même sort que la Russie. Or, on ne signe pas de traité avec un partenaire dont le seul intérêt consiste dans la destruction de l'autre partie. Avant tout, on ne signe pas de traité avec des individus qui ne respecteraient aucun pacte, car ils ne vivent pas sur terre comme représentants de l'honneur et de la vérité, mais comme ceux du mensonge, de la duperie, du vol, du pillage et du brigandage. »

Ce passage, tiré d'un livre extrêmement répandu en Allemagne, écrit, il est vrai, sous la République de Weimar, mais nullement renié par le Troisième Reich, attirera-t-il aujourd'hui sur l'auteur les sanctions qu'encourent, dans des climats totalitaires, les mauvais prophètes ? Nous ne saurions le dire, car celui qui a fait imprimer la condamnation sévère de toute alliance germano-russe s'appelle Adolf Hitler.

Comment accommoder le texte que nous venons de citer avec l'accord du 23 août 1939, avec les déclarations d'amitié mutuelle, de plus en plus débordantes, que font et se font le Reich national-socialiste et la patrie communiste ?

L'explication naïve essayée par les mêmes augures politiques qui se berçaient de l'espoir d'une prochaine aide soviétique ne suffit pas pour motiver la plus brusque, la plus inattendue et... la moins surprenante des volte-faces diplomatiques.

Que non, Hitler n'a pas abandonné les bases de son système idéologique, Staline n'a pas changé d'opinion. Les deux dictateurs n'ont point trahi leur cause et ceux qui se sentent trahis n'ont qu'à accuser leur propre ignorance de l'histoire et de la géographie.

### Pourquoi Berlin et Moscou devaient se retrouver

L'Allemagne hitlérienne et la Russie stalinienne agissent selon leur loi, inscrite dans le passé et dans la situation géopolitique des deux empires. Ils obéissent à des instincts séculaires et à une logique qui n'a rien de commun avec le carliénisme français, ni avec le *Common sense* anglo-saxon. Ces instincts et cette logique les poussent à se rapprocher, à s'associer, à s'allier, les obstacles éphémères qui s'opposent à pareille collaboration une fois disparus, et les données permanentes exerçant leur plein effet.

Qu'est-ce qui séparait Hitler de Staline, le Troisième Reich de l'Union soviétique ? La page que nous avons empruntée à *Mein Kampf* nous l'apprend clairement. « Le juif international domine aujourd'hui absolument la Russie. » Toutes les épithètes dont le Führer gratifie les « détenteurs du pouvoir » en Russie ne se rapportent qu'au « mélange rare », qui « unit la cruauté bestiale et l'art presque inimaginable du mensonge », à la maudite race d'Israël, aux apatrides éternels, internationaux par naissance, qui « ont subjugué à une heure tragique un grand empire », celui des tsars.

Ne discutons pas avec M. le chancelier Hitler sur l'exactitude de sa formule, simple et simplifiante comme toutes ses pensées, d'un primitivisme parfois grandiose et politiquement très précieux. Le fait est que le maître du Troisième Reich considérait, et considère, la révolution bolchévique comme l'œuvre exclusive des juifs, que toutes les horreurs de la Révolution russe remontent, selon Hitler, aux seuls sémites, comme

instigateurs ou comme auteurs responsables ; que lesdits juifs ont empreint l'Union soviétique d'un caractère de germanophobie congénitale. Bref, la Russie communiste est digne de haine et de mépris, parce que et pour autant qu'elle est gouvernée par les juifs.

Renversons cette thèse, et nous pourrions affirmer que la Russie, fût-elle communiste, tsariste, je-m'en-fichiste ou n'importe-quoi-iste, ne mérite ni haine, ni mépris, à l'égal de tous les autres peuples de l'univers, dès qu'elle n'est plus soumise à la tyrannie d'Israël et qu'elle favorise la politique allemande.

### La déjudaïsation du régime soviétique

Les observateurs peu attentifs de l'évolution russe ont omis de relever la lente et conséquente « déjudaïsation » de l'Union soviétique. Ce phénomène, dont les premiers signes coïncident avec l'élimination de Trozky, n'a fait que s'accroître. Il est devenu manifeste, ou il aurait dû le devenir, au moment de la chute de Litvinof qui fut suivi dans sa disgrâce par presque toute sa séquelle sémite, casée dans la diplomatie russe. Nous discernons nettement aujourd'hui que l'élimination du camarade Wallach-Finkelstein — alias Litvinof — constituait l'une des conditions primordiales, sinon la condition maîtresse du renversement de la politique étrangère soviétique. Nous n'hésitons pas à affirmer que la perte de Litvinof formait même le premier gage donné par Staline à l'Allemagne, après qu'il eut décidé, d'accord avec le maréchal Vorochilof, un rapprochement de principe avec le Troisième Reich.

### Le retour au nationalisme

Ce changement s'intègre dans toute une série de revirements qui se sont opérés en Russie sous l'égide du « grand Staline ». Négligeant les modifications secondaires réalisées en Union soviétique, nous n'insisterons que sur l'abandon de tout internationalisme réel et sur le retour aux traditions nationalistes. Avec les juifs s'en va le cosmopolitisme des Trozky et Zinovief, des Joffe et des Kaménéf. La Russie stalinienne revendique et honore tout ce qui est russe et... rien que le russe, ce mot pris dans sa signification impériale, qui inclut tous les peuples incorporés dans l'ancien empire et aujourd'hui entrés dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques. On commémore Koutousof et la « guerre patriotique » de 1812, Pierre-le-Grand et la victoire de Poltava, que dis-je, Ivan le Terrible et même saint André Nevsky, saint Vladimir : tous ceux qui ont « rassemblé les terres russes ». Les livres classiques inculquent aux enfants l'amour du passé, de la langue et de la civilisation russes. Et, conséquence de tout renouveau nationaliste, ils prèchent la haine des ennemis héréditaires, qui ne sont autres que... les Polonais, les Français et les Anglais. De toutes les traditions de l'empire, la foi orthodoxe est seule à ne pas avoir retrouvé l'amour des gouvernants soviétiques. Mais qu'à cela ne tienne ! Cet antichristianisme irréductible, qui se double, plus récemment, d'un intérêt sentimental pour les croyances des ancêtres slaves païens, sera le cadet des soucis nazistes ou plutôt il achèvera de rapprocher idéologiquement Berlin et Moscou, M. Rosenberg et les historiosophes de la Russie contemporaine.

Le juif international pourchassé, la Russie redevenue nationale, nationaliste, mais qu'est-ce qui empêche donc les deux totalitarismes de renouer l'amitié germano-russe de toujours ? Rien, si ce n'est l'antagonisme politique susceptible de brouiller même des peuples qui ne sont affectés d'aucune incompatibilité d'humeur réciproque.

L'examen des avantages et des dommages que comporterait pour les partenaires une coopération future a duré pendant près de six mois, de mars à août 1939.

Il a abouti aux résultats que l'on connaît, et cela pour plusieurs raisons, relevant toutes de l'histoire et de la géopolitique.

### L'impérialisme éternel russe

La Russie persiste dans ses tendances naturelles à dominer tout le vaste espace qui s'étend de la Baltique à l'Océan Pacifique, et à pousser vers le sud, c'est-à-dire vers la Mer Egée, à travers les Balkans et plus spécialement les détroits des Dardanelles, et vers l'Océan Indien, par l'Iran et l'Afghanistan. Les Etats qui barrent ces routes, ce sont les petites républiques baltes : Esthonie, Lettonie et Lituanie ; c'est la Pologne ; c'est la Roumanie et la Bulgarie ; enfin, ce sont les puissances musulmanes coali-

sées par le pacte à quatre asiatique, et, en Extrême-Orient, le Nippon. Or, aucune de ces nations n'a offert à l'Union soviétique les chances d'une collaboration directe, voire d'une adhésion aux plans de l'impérialisme éternel russe. Les unes, le Nippon et la Pologne, étaient franchement hostiles; les autres, la Roumanie et la Turquie, menaçaient à chaque instant de passer dans un camp ennemi des Soviets; les troisièmes: Etats baltes et Bulgarie, observaient une neutralité malveillante envers Moscou, par crainte de représailles du côté de l'axe.

Pour combattre diplomatiquement et, le cas échéant, militairement, tous ces adversaires, l'Union soviétique devait employer des méthodes variées, selon les buts ultérieurs de son programme d'expansion. Les Etats baltes et la Pologne forment l'objet de visées territoriales immédiates, réalisables uniquement par la guerre ou par une forte pression armée. Aux bords du Pacifique et en Mongolie, comme ailleurs en Asie et même dans les Balkans, la Russie luttait plutôt pour l'élargissement de sa zone d'influence politique, économique et idéologique, sauf en Roumanie, où la Bessarabie se rangeait parmi les objets des aspirations revisionnistes soviétiques.

Qu'est-ce que la Russie avait à espérer dans cette situation, soit des démocraties occidentales, soit des empires fascistes? Qu'est-ce qu'elle avait à redouter des deux blocs européens? C'est à cette double question que se réduisent tous les dilemmes, toutes les hésitations de la diplomatie du Kremlin.

La France et l'Angleterre apportaient à la Russie une aide financière appréciable, mais nulle part le moindre appui militaire sérieux. Ni contre le Japon, ce que démontraient les incidents anglo-nippons en Chine et l'attitude française envers l'avance des troupes du Mikado aux confins de l'Indochine. Ni dans l'Iran et l'Afghanistan, où les intérêts britanniques interdisait toute connivence avec les appétits russes. Ni en Turquie, où les champions de l'anglophilie, avec M. İnönü en tête, étaient des ennemis notoires des Soviets. Ni en Esthonie, en Lettonie et en Lituanie, où les gouvernements et l'opinion publique répugnaient vivement à toute garantie anglaise ou commune russo-britannique.

Restent la Pologne et la Roumanie. L'impossibilité d'y coordonner les buts du binôme France-Angleterre et ceux de l'Union soviétique constitue la cause décisive de la rupture finale entre le « Front de la paix » et les Soviets. Londres et Paris ont réussi, non sans grand-peine et au prix d'une garantie absolue des frontières respectives, à s'allier solidement Varsovie et Bucarest. Or, la première et la dernière pensée de toute diplomatie russe est, à été et sera toujours de porter atteinte à ces frontières polonaise et roumaine, ou bien en insinuant une aide armée concédée à la Pologne et à la Roumanie contre l'envahisseur allemand et en transformant plus tard en une occupation permanente la visite amicale des troupes alliées soviétiques venues en Bessarabie ou en Volhynie et Polésie, en Russie Blanche et en Galicie orientale; ou bien, si cette solution machiavélique s'avère impraticable, en faisant la guerre ouvertement ou du moins en prenant nettement position contre la Pologne et la Roumanie.

La connaissance exacte de ce fait a dressé contre les illusions françaises et britanniques Varsovie et Bucarest, qui ont décliné énergiquement tout droit de passage pour les armées russes. Dès que les dirigeants soviétiques se furent aperçus que les gouvernements Chamberlain et Daladier partageaient de façon inébranlable le point de vue polonais et roumain, l'hypothèse d'une entente avec les grandes puissances démocratiques fut abandonnée par Staline et ses collaborateurs. Les pourparlers de Moscou n'avaient plus que le sens d'amuser ou de fâcher la galerie et de faciliter l'arrangement avec le Troisième Reich.

#### Le réalisme intégral naziste

De ce côté, tout s'annonçait bien. Le réalisme intégral de la Wilhelmstrasse, qui ne le cède en rien aux principes behaviouristes du Kremlin, permettait de prévoir que le pacte antimintern, l'entente cordiale germano-nipponne, les amabilités allemandes envers la Turquie postkémaliste, envers la Roumanie et les Etats baltes s'évaporaient en un clin d'œil, dès que tous ces nuages au ciel des rapports germano-russes seraient touchés par les premiers rayons du « soleil », du grand Staline. Après un accord de Berlin et de Moscou, les amis et alliés de l'Allemagne n'auraient qu'à se soumettre ou à se démettre. Ils deviendraient non pas sujets, mais objets de décisions politiques. Ce serait surtout le cas pour la Pologne.

Telles sont les prémisses, tels sont les principaux aspects et les buts les plus importants de l'amitié germano-russe renouvelée.

Ces faits sont loin d'être universellement acceptés; ils n'en demeurent pas moins exacts. Ce qui incombe maintenant aux hommes responsables de Londres et de Paris, c'est de tirer les conséquences de pareille leçon d'histoire et de géographie: d'opposer à la solidarité naturelle des deux tyrannies la défense résolue de cet Occident dont la Pologne est l'avant-poste et le rempart.

C'est ainsi que la Grande-Bretagne et la

# La crise internationale

## Les conditions de paix allemandes

Voici le texte de la déclaration publiée par la chancellerie du Reich :

Berlin, 31 août.

Le gouvernement britannique a déclaré, dans sa note du 29 août au gouvernement du Reich, qu'il était disposé à offrir ses bons offices de médiation pour des négociations directes germano-polonaises sur les problèmes litigieux. Le gouvernement britannique n'a laissé aucun doute que, eu égard aux incidents continuels et à la tension européenne générale, il fallait agir d'urgence.

Dans sa réponse du 29 août, le gouvernement du Reich, malgré son scepticisme quant à la volonté du gouvernement polonais de réaliser un règlement, s'est déclaré disposé, dans l'intérêt de la paix, d'accepter une médiation ou une suggestion britannique.

En appréciant toutes les circonstances actuelles, le gouvernement du Reich a jugé nécessaire de relever dans sa note que, si on veut éviter le danger d'une catastrophe, il faut agir rapidement et sans retard. Dans ce sens, il s'est déclaré disposé à recevoir, jusqu'au 30 août au soir, un délégué du gouvernement polonais sous la condition que celui-ci disposât des pleins pouvoirs non seulement pour discuter, mais aussi pour négocier et conclure un accord.

Le gouvernement du Reich avait déclaré que, à son avis, il pourrait faire parvenir, jusqu'à l'arrivée du plénipotentiaire à Berlin, les bases de l'offre d'accord au gouvernement britannique.

Au lieu d'une communication sur l'arrivée du plénipotentiaire polonais, le gouvernement du Reich a reçu comme réponse à sa proposition de négocier d'abord la nouvelle de la mobilisation polonaise et, seulement le 30 août, à minuit, une assurance britannique de teneur générale concernant la disposition de l'Angleterre de coopérer à l'ouverture des négociations.

Bien que, à la suite de la non-arrivée du plénipotentiaire polonais attendu par le gouvernement du Reich, la condition préalable manque pour porter encore à la connaissance du gouvernement britannique le point de vue allemand quant aux bases possibles des négociations, vu que le gouvernement britannique avait plaidé lui-même en faveur de négociations directes entre l'Allemagne et la Pologne au ministère des affaires étrangères du Reich, lors de la remise de la dernière note anglaise par l'ambassadeur britannique, connaissance a été donnée à ce dernier du texte des propositions allemandes élaborées pour le cas où un plénipotentiaire polonais arriverait, propositions devant servir de bases aux négociations.

Dans ces conditions, le gouvernement du Reich a cru pouvoir revendiquer qu'on désignerait, au moins après coup, la personnalité polonaise, car on ne peut attendre de la part du gouvernement allemand qu'il ne cesse de manifester sa disposition à négocier et même de s'y prêter, tandis que la Pologne cherche à traîner les choses en longueur à l'aide de subterfuges et de déclarations futiles.

Il ressort de la démarche faite entre temps par l'ambassadeur de Pologne que celui-ci n'est pas non plus autorisé à discuter et à négocier.

Ainsi, le Führer et le gouvernement du Reich ont attendu vainement durant deux jours l'arrivée d'un plénipotentiaire polonais.

Dans ces conditions, le gouvernement du Reich considère ces propositions comme rejetées, bien qu'il soit d'avis que ces propositions étaient, dans la forme soumise au gouvernement britannique, loyales et exécutables.

Le gouvernement du Reich estime qu'il doit porter à la connaissance du public les bases des négociations communiquées par M. de Ribbentrop à l'ambassadeur Henderson. La situation entre le Reich et la Pologne est telle que tout nouvel incident peut mener à un déclenchement des forces militaires en position de part et d'autre. Toute solution pacifique doit être de nature de ne pas redevenir à la prochaine occasion la cause d'une répétition des événements actuels et à replonger l'Est européen et d'autres pays dans une tension analogue.

Les causes de ce développement résident :

1° dans la démarcation intenable des frontières créées par le traité de Versailles ;

2° dans le traitement impossible des minorités dans les régions détachées.

Le gouvernement du Reich se base donc pour ses propositions sur l'idée de trouver une solution définitive qui mette un terme à une démarcation intenable, qui assure aux parties les routes de liaison indispensables et règle autant que possible le problème minoritaire par une garantie des droits des minorités.

Le gouvernement du Reich est persuadé qu'il est absolument indispensable de recenser les dommages économiques et physiques causés

France exécuteraient, elles aussi, les commandements du passé et de la constellation géopolitique présente. Car, en se dérochant à leur tâche, elles se mettraient, vis-à-vis de la Russie et de l'Allemagne, dans une position désespérée: on ne badine pas avec les lois immuables de l'histoire, de la géographie et de la politique.

R. de C.-E.

depuis 1918 et de les réparer en entier. Cette obligation lie naturellement les deux parties.

Il faut tirer de ces considérations les conclusions suivantes :

1° La Ville libre, vu son caractère indéniablement allemand et la volonté unanime de sa population, sera rattachée immédiatement au Reich.

2° Le corridor s'étendant de la Baltique à la ligue Marienwerder, Graudenz, Schulm, Bromberg (villes comprises) et à l'ouest jusqu'à Schönlanke, devra se prononcer par plébiscite entre l'Allemagne et la Pologne.

3° A cet effet, on organisera dans ce territoire un plébiscite auquel participeront tous les Allemands domiciliés sur ce territoire à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1918 et les Polonais et les Kachoubes nés dans ce territoire après cette date ou qui y sont domiciliés en permanence depuis lors, ainsi, enfin, que les Allemands expulsés. Afin que ce plébiscite soit objectif et pour procéder aux préparatifs nécessaires, une commission internationale sera formée des quatre grandes puissances ci-après : Italie, Union soviétique, Angleterre et France. A cet effet, le territoire devrait être évacué dans le délai le plus court possible par les troupes, la police et les autorités polonaises.

4° Le port polonais de Gdynia est exclu de ce territoire, car Gdynia est en principe territoire souverain polonais, pour autant qu'il se limite territorialement à la colonie polonaise. Les frontières plus exactes de ce port devraient être fixées par un accord entre l'Allemagne et la Pologne et, si nécessaire, par un tribunal arbitral international.

5° Ce plébiscite aura lieu avant un délai de 12 mois.

6° Afin de garantir, pendant ce temps, à l'Allemagne d'une façon illimitée sa liaison avec la Prusse orientale et à la Pologne sa communication avec la mer, des routes et des chemins de fer seront déterminés pour assurer le libre transit. Seules, les taxes nécessaires à la conservation des voies de communication et pour l'exécution des transports devront être perçues.

7° Ce plébiscite se fera à la majorité simple des voix émises.

8° Afin d'assurer les libres communications entre l'Allemagne et la Prusse orientale, après le plébiscite — et cela quel que soit le résultat de celui-ci —, et les communications de la Pologne à la mer, l'Allemagne recevrait, au cas où le plébiscite serait favorable à la Pologne, une zone de trafic jouissant de l'exterritorialité en direction de Buetow-Dantzig et Dirschau pour la construction d'une autostrade et d'une ligne de chemin de fer à quadruple voie. La largeur de cette zone sera d'un kilomètre, et elle sera placée sous la souveraineté allemande. Au cas où le plébiscite serait favorable à l'Allemagne, la Pologne obtiendrait des droits illimités de libre trafic à destination de Gdynia et les mêmes droits pour les routes et chemins de fer que ceux qui seraient concédés à l'Allemagne dans le cas contraire.

9° En cas de rétrocession du corridor au Reich, celui-ci se déclare prêt à procéder avec la Pologne à un échange de population dans la mesure où ce territoire le permet.

10° Des droits spéciaux demandés par la Pologne dans le port de Dantzig seraient négociés sur la base de la réciprocité et à condition que l'Allemagne obtienne les mêmes droits dans le port de Gdynia.

11° Pour faire disparaître des deux côtés tout sentiment de menace, Dantzig et Gdynia recevraient le caractère de villes purement commerciales, sans installations militaires ni fortifications.

12° La presqu'île de Hela, qui deviendrait allemande ou polonaise selon le résultat du plébiscite, devrait de toute façon être démilitarisée.

13° Le gouvernement allemand ayant de sérieux griefs à formuler contre la politique minoritaire polonaise et le gouvernement polonais croyant, de son côté, avoir des plaintes à formuler contre l'Allemagne, les deux parties se déclarent prêtes à soumettre lesdits griefs à une commission d'enquête internationale, chargée d'examiner tous les actes de terrorisme et les pertes humaines et matérielles. L'Allemagne et la Pologne se déclarent prêtes à réparer les dommages économiques et autres, subis par les minorités, à abroger toutes les expropriations et autres interventions dans la vie économique et à dédommager complètement tous ceux qui furent lésés.

14° Afin de délivrer les Allemands de Pologne et les Polonais fixés en Allemagne du sentiment d'une discrimination internationale et surtout pour les garantir contre des agissements ou engagements contraires à leurs sentiments nationaux, l'Allemagne et la Pologne conviennent de fixer les droits de leurs deux minorités par des accords étendus garantissant aux dites minorités le libre développement de leur caractère ethnique. Elles seraient autorisées notamment à constituer les organisations nécessaires à cet effet. Les deux parties contractantes s'engageraient à ne pas obliger les membres de ces minorités à faire du service militaire.

15° Au cas où un accord interviendrait sur la base de ces propositions, l'Allemagne et la

Pologne se déclarent prêtes à ordonner et à exécuter la démobilisation immédiate de leurs forces armées.

16° Les mesures requises par la réalisation accélérée des accords ci-dessus seront convenues en commun par l'Allemagne et la Pologne.

Londres, 31 août.

Les milieux officiels ont fait la déclaration suivante :

Les propositions du gouvernement du Reich ne constituent pas une réponse à des propositions quelconques du gouvernement britannique.

Conformément à ses vues bien connues, la Grande-Bretagne estime que les problèmes en suspens entre l'Allemagne et la Pologne devraient être réglés par des négociations et non par le recours à la force. Les efforts du gouvernement britannique ont eu pour objet de déterminer s'il était possible d'ouvrir des négociations entre le gouvernement du Reich et le gouvernement polonais, étant entendu que les discussions se poursuivraient sur un pied d'égalité, que le règlement devrait être de nature à sauvegarder les intérêts essentiels de la Pologne et que le respect des engagements pris devrait être garanti.

En ce qui concerne les propositions qui viennent d'être publiées, elles furent communiquées pour la première fois au gouvernement anglais dans la soirée. Elles furent lues rapidement à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin; tard dans la soirée du 30 août, mais elles ne lui furent pas officiellement communiquées, sous prétexte, qu'il était désormais trop tard pour le faire, étant donné qu'un représentant de la Pologne n'était pas arrivé à Berlin avant le 30 août à minuit, délai fixé par la dernière communication allemande du 29 août.

## Le pacte germano-russe

Moscou, 31 août.

Le Soviét suprême a ratifié à l'unanimité le pacte de non-agression germano-russe.

Moscou, 31 août.

(DNB.) — M. Molotof, dans son discours, a critiqué les récents pourparlers anglo-franco-soviétiques, en déclarant que la France et l'Angleterre ne visaient pas à la conclusion d'un instrument effectif de paix avec Moscou, mais à établir une sorte de « fiction de pacte » aux dépens des intérêts soviétiques.

En revanche, le pacte de non-agression germano-soviétique est un fait d'une importance politique mondiale. L'histoire a prouvé que l'inimitié et la guerre entre les peuples allemand et soviétique ne sont d'aucune utilité, mais nuisibles. De là, le désir des deux peuples d'entretenir des relations amicales. Le pacte conclu le 24 août met fin à cette inimitié.

Si une guerre était inévitable, le théâtre des opérations de guerre serait limité en raison de ce pacte. Aussi le mécontentement suscité par ce dernier règne-t-il là où les excitateurs à la guerre sont à l'œuvre sous le masque d'amis de la paix. La politique extérieure des Soviets s'oriente uniquement d'après les intérêts du peuple russe. Le pacte de non-agression ouvre de nouvelles possibilités dans le domaine international.

Berlin, 31 août.

Le gouvernement allemand a ratifié le pacte de non-agression et de consultation germano-russe en même temps que le conseil suprême des Soviets le ratifiait à Moscou.

## L'offre de médiation hollando-belge

Bruxelles, 31 août.

Au cours d'une visite qu'il a faite jeudi après midi, l'ambassadeur d'Italie a fait savoir à M. Pierlot que le gouvernement italien a pris acte avec attention de l'offre des bons offices de la reine des Pays-Bas et du roi de Belgique. Le gouvernement italien apprécie hautement cette initiative et prie le gouvernement belge d'être l'interprète de ses très vifs remerciements.

De son côté, l'ambassadeur britannique a remercié le premier ministre belge pour les efforts de la reine Wilhelmine et du roi Léopold en vue de ramener la paix et il a dit que le gouvernement britannique accueillait leur offre avec sympathie et qu'il sera heureux d'en faire usage si l'occasion s'en présente.

## Au Vatican

Rome, 31 août.

Des mesures de précaution antiaériennes sont prises par le Vatican. Les trésors artistiques ont été également mis en lieux sûrs, soit dans des abris spéciaux, soit qu'ils aient été transportés au loin.

Cité du Vatican, 31 août.

Le Pape a fait une nouvelle démarche en faveur de la paix auprès des principales puissances intéressées.

Mgr Maglione a convoqué les ambassadeurs de France, d'Italie, d'Allemagne et de Pologne, ainsi que le ministre de Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, qu'il reçut successivement en leur remettant une note écrite.

Ce document était un nouvel et pressant appel de Pie XII en faveur d'une solution pacifique des difficultés qui menaçaient de précipiter l'Europe dans un conflit armé.

Le Pape s'adressait instamment aux chefs des gouvernements pour que soit évitée une prise d'armes générale qui ne saurait conduire qu'à un épouvantable désastre.

## La mobilisation anglaise

Londres, 31 août.

Le gouvernement a décidé de rappeler les effectifs de la réserve de l'armée régulière et de la réserve supplémentaire, qui n'avaient pas été appelés sous les drapeaux jusqu'ici.

La mobilisation de la flotte va être également complétée et de nouveaux effectifs de la réserve volontaire de l'armée de l'air vont aussi être appelés.

Londres, 31 août.

Tous les hommes résidant dans les Iles britanniques et appartenant à la réserve immédiate de la flotte des classes B et D doivent se rendre immédiatement à leurs dépôts sans attendre leurs convocations individuelles. Les réserves sous-marines sont invitées à se rendre sans délai à leur base de Gosport.

Tous les autres réservistes de la flotte, ainsi que les officiers, doivent attendre leurs convocations individuelles.

Le War Office annonce que tous les officiers et les hommes de la réserve et de la réserve supplémentaire de l'armée régulière doivent se conformer aux instructions qui leur ont déjà été envoyées.

## L'évacuation des enfants, des femmes et des vieillards de Londres

Londres, 31 août.

Une note du ministère de la santé publique publiée ce matin précise que l'évacuation des enfants des écoles, des femmes enceintes et des mères d'enfants en bas âge, des vieillards, aveugles et infirmes, commencera le 1<sup>er</sup> septembre dans la région londonienne et dans les grands centres urbains considérés comme « zones exposées ».

Londres, 31 août.

Trois millions de personnes environ seront évacuées à partir de vendredi matin des différentes régions d'Angleterre et d'Ecosse considérées comme dangereuses et envoyées vers les régions sûres.

Ce chiffre, qui est celui que les calculs des services techniques des différents ministères ont permis de fixer, comprend les enfants des écoles, les enfants de moins de 5 ans, les vieillards, infirmes et aveugles, les femmes enceintes et les mères d'enfants en bas âge.

1.300.000 personnes, dont 650.000 enfants, seront transportées hors de Londres.

La durée des opérations est évaluée à quatre jours pour Londres et à 24 heures pour la plupart des autres centres.

## Le cabinet français

Paris, 31 août.

Les ministres se sont réunis à l'Élysée, à 18 h., sous la présidence de M. Lebrun.

MM. Daladier et Bonnet ont fait au Conseil un exposé de l'ensemble de la situation internationale.

Le Conseil a été unanime pour maintenir fermement les engagements pris par la France.

## Les escarmouches

### à la frontière polonaise

Varsovie, 31 août.

On signale de la frontière polono-dantzicoise entre Orlowo et Zoppot un nouveau cas de provocation allemande survenu hier soir. Une série de coups de mitrailleuses et plusieurs coups de fusils ont été tirés de Zoppot sur Orlowo sans aucun motif. Les postes polonais ne réagirent pas.

A la gare de Hohenstein, sur le trajet de Tczew à Dantzig, un douanier dantzicois arracha brutalement le portefeuille contenant des documents du conseiller du commissariat général de la Pologne dans la Ville libre. A la suite des protestations énergiques du conseiller, le douanier rendit le portefeuille, mais dressa un procès-verbal.

A la suite d'une perquisition au domicile de l'Allemand Wannow, dans le village de Jasiewo, district de Grudziadz, la police découvrit l'installation d'un poste émetteur de TSF secret. Il y a trois semaines, Wannow était parti en Allemagne.

La Gestapo a occupé la gare de Dantzig, cons-

tituant le centre du réseau ferroviaire dantzicois qui se trouve sous la gestion des chemins de fer de l'Etat polonais. Les cheminots polonais de la gare de Dantzig ne sont pas en mesure d'exercer leurs fonctions. La gare a été pavoisée aux couleurs nationales-socialistes.

A la frontière slovaque, une bande composée d'environ 100 personnes armées de fusils et de mitrailleuses stationne dans la localité de Skalite en Slovaquie, avec des armes dirigées vers la frontière polonaise. Les membres de la bande portent des brassards avec croix gammée. C'est elle qui attaqua un train dans la région de Czaca le 27 courant. On lui attribue également des actes de sabotage sur la ligne téléphonique le long de la voie ferrée de Zwardon-Skalite.

Varsovie, 31 août.

Une patrouille allemande a pénétré mercredi soir en territoire polonais près de Walenthynowo et a attaqué à coups de mitrailleuses les gardes-frontière polonais. Ils ont regagné ensuite le territoire du Reich.

Une demi-heure plus tard, des grenades ont été lancées contre l'usine Ligoza, près de la localité de Krywald. Un détachement polonais a repoussé les Allemands à coups de mitrailleuses.

Dans la nuit du 29 au 30, deux agresseurs inconnus ont fait sauter la guérite du poste-frontière de Radomno.

## A Dantzig

Dantzig, 31 août.

(DNB.) — Une patrouille polonaise a franchi la frontière polono-dantzicoise près de Steinflies, non loin de Zoppot. Aperçue par des gardes-frontière dantzicois, ceux-ci ouvrirent le feu, mais les Polonais ripostèrent, puis s'enfuirent, regagnant leur pays. Personne n'a été blessé du côté dantzicois. On ne sait pas s'il y a des blessés du côté polonais.

Varsovie, 31 août.

Jeudi matin, le commissaire général de Pologne dans la Ville libre a adressé une protestation énergique contre l'arrestation de deux fonctionnaires polonais délégués auprès des autorités de la Ville libre pour régler la question des contingents polonais de produits alimentaires pour Dantzig.

## Rome dans les ténèbres

Rome, 31 août.

(United Press.) — Un exercice d'obscurcissement s'est déroulé hier soir à Rome. Il a duré de 8 heures du soir à minuit.

## Pas de projet de pacte roumano-hongrois

Bucarest, 31 août.

On déclare de source autorisée qu'aucun pourparler n'est en cours entre la Hongrie et la Roumanie pour la conclusion d'un pacte de non-agression.

Cette question est considérée comme liquidée à la suite du refus de la Hongrie d'accepter la conclusion d'un tel accord.

Le gouvernement roumain n'a pas encore répondu à la proposition hongroise d'entrer en pourparlers en vue de conclure un traité sur les minorités.

## Plus d'assemblées en Bulgarie

Sofia, 31 août.

Le conseil des ministres a décidé d'interdire dans tout le pays, jusqu'à nouvel ordre, toutes les réunions publiques.

D'autre part, l'état-major de l'armée communisme que deux nouvelles classes de réservistes ont été appelées pour effectuer une période de vingt jours.

Sofia, 31 août.

Le conseil des ministres a interdit jusqu'à nouvel ordre tous les congrès, conférences, réunions, etc., en raison de la tension politique générale.

## Les bateaux étrangers à New-York

New-York, 31 août.

Le paquebot allemand *Bremen* a appareillé à 22 h. 30, sans passagers, mais avec des quantités d'aliments et de combustibles. L'*Aquitania* est parti peu après. Le *Normandie* partira ce soir.



Le départ des enfants de Paris pour la province.

## Russes et Nippons aux prises

Tokio, 31 août.

On annonce, dans les milieux militaires nippons, que quinze mille soldats soviéto-mongols, qui ont pénétré en territoire mandchou depuis le 20 août, sont maintenant engagés dans la grande bataille se déroulant sur le large front autour des monts Noro et Balchagar, qui constituent deux positions-clés sur la rive droite de la rivière Khalka.

Les effectifs soviétiques engagés comprennent des troupes d'élite et notamment : trois divisions d'infanterie motorisée de l'armée rouge, qu'appuient trois divisions de cavalerie mongole.

Protégées par une centaine de canons lourds, les troupes jetèrent à deux endroits, au lever du jour, des ponts de radeaux sur la rivière Khalka et avancèrent jusqu'à 14 km. en territoire mandchou. Précédées de nombreux tanks, autos blindées et lance-flammes, elles tentèrent d'encercler dans un large mouvement les positions japonaises. Par une contre-manœuvre, les troupes nipponnes déjouèrent l'adversaire, étendant leurs lignes en direction du sud et du nord et lui infligeant de lourdes pertes. Les troupes soviéto-mongoles se replièrent sur leur deuxième position et la bataille continue à faire rage tandis que les forces japonaises continuent de se tenir sur les monts Doro et Balchagar.

On fait remarquer que les troupes soviétiques, jusqu'au 29 août, n'avaient qu'une seule division sur la rive droite de la rivière Khalka, ont maintenant engagé dans ce secteur des renforts considérables équivalant à un corps d'armée.

Tokio, 31 août.

On apprend du front mongolo-mandchou que l'artillerie et l'infanterie nippo-mandchoues ont commencé une contre-offensive qui répond aux opérations militaires entreprises par les 15.000 soldats soviéto-mongols sur la rive droite de la rivière Khalka.

## Dans le Reich

### La persécution en Autriche

Ces dernières semaines, sept prêtres autrichiens, vingt de la Styrie et un du Vorarlberg ont été conduits au camp de concentration de Dachau. On a également emprisonné l'Abbé, le prieur et quelques Frères du couvent de trapistes Engelszell.

Le convict Canisium d'Innsbruck est laissé inoccupé, parce que les cellules des étudiants ne conviennent pas à un bureau des finances. C'est pourtant l'organisation de ce bureau qui a été donnée comme raison de la confiscation. On refuse néanmoins de l'accorder à l'évêque pour ses séminaristes. Le nouvel évêque d'Innsbruck, Mgr Dr Ruch, n'est pas reconnu par les nazis ; il est l'objet de mesquines tracasseries de la part des fonctionnaires du parti.

A Salzburg, une manifestation malveillante devant le collège des Bénédictins a eu son épilogue dans une grêle de pierres contre les fenêtres.

A l'université de Vienne, le Recteur a refusé la salle des promotions pour la proclamation des doctorats en théologie.

Il est réjouissant de constater la générosité des fidèles pour l'entretien du culte et du clergé, depuis que l'Etat refuse les paiements auxquels il s'était engagé. Les prêtres reçoivent des vivres qui leur sont souvent ravés par les hommes du parti naziste.

### La lutte antireligieuse continue

Malgré les conjonctures qui mettent l'Allemagne sur pied de guerre, l'organe naziste *Das Schwarze Korps* continue sa haineuse polémique contre les catholiques.

Le cas d'une grand-mère qui fit baptiser sa petite-fille contre la volonté de ses parents fournit l'occasion au *Schwarze Korps* de ridiculiser l'aspersion de l'eau bénite et de réclamer des autorités des mesures contre les prêtres qui baptisent, prétend l'odieuse journal naziste, tout ce qui leur tombe sous la main.

A Düsseldorf, la centrale des Associations de mères chrétiennes et des Congrégations d'Enfants de Marie a été frappée d'interdit.

## L'ARMÉE ITALIENNE

Rome, 31 août.

L'armée italienne est désormais divisée en deux groupes, l'un confié au prince-héritier, l'autre aux ordres du maréchal Graziani.

Le général Dall'Olio, directeur du service technique, c'est-à-dire des communications et des approvisionnements, atteint par la limite d'âge, a été remplacé par le général Favagrossa.

Le prince du Piémont aura sous ses ordres les armées des généraux Marinetto et Grossi, tandis que le maréchal Graziani aura les armées commandées par les généraux Ambrosi et Batisco.

## CHEZ LES SOVIETS

A Tioumen, en Sibérie, la jeunesse communiste avait pris l'église pour en faire une salle de réunion. Aux plaintes exprimées par le pouvoir ecclésiastique, les autorités répondirent que c'était une « action spontanée » de la jeunesse soviétique contre l'Église ennemie de l'Etat.

## Un pont saute en Belgique

Liège, 31 août.

Le nouveau pont métallique du chemin de fer du Val-Benoît, en amont de Liège, et qui était miné, est tombé à 19 heures dans la Meuse, au cours d'un violent orage.

Au moment de la catastrophe, le train de Gouvy s'engageait d'un côté sur le pont et une locomotive haut-le-pied de l'autre. Le train n'est pas tombé à l'eau, mais de nombreux voyageurs seraient blessés. On signale 10 morts.

Le vieux pont d'Ougrée, voisin de celui de Val-Benoît, a sauté également. Trois personnes ont été tuées.

D'autre part, 37 blessés civils sont hospitalisés. Il s'agit d'habitants d'Angleur, de Liège et de Renory, atteints par des éclats, et de voyageurs du train sinistré qui sont légèrement atteints pour la plupart. Neuf militaires blessés sont soignés à l'hôpital militaire de Liège.

A minuit, on annonçait que la catastrophe de Val-Benoît avait fait douze morts et soixante blessés.

## UN BATEAU ALLEMAND EN CONTRAVENTION

Philadelphie, 31 août.

Les autorités fédérales déclarent que le paquebot allemand *Wiegand*, qui avait appareillé pour Norfolk samedi a violé la loi maritime pqr n'avoir pas fait escale à Norfolk.

Le directeur des douanes confèrera avec les fonctionnaires du département du trésor pour étudier la procédure tendant à saisir le cautionnement de 50.000 dollars déposé par le *Wiegand* pour couvrir son séjour dans les eaux américaines.

Les fonctionnaires des douanes croient que le *Wiegand* fera escale dans un port de l'Amérique du sud pour embarquer des provisions et du carburant.

## L'ÉTAT-MAJOR ESPAGNOL

Madrid, 31 août.

Le général Franco a décidé la création d'un haut état-major à ses ordres exclusifs, dont le chef sera le général Suerodiaz.

Ce nouvel organisme fait partie du plan de réorganisation générale de l'armée permanente de paix.

Burgos, 31 août.

Le général Moscardo est nommé chef de la maison militaire du généralissime.

Sont nommés gouverneurs militaires : de Madrid, le général Saenz de Buruaga ; de Barcelone, le général Garcia Escamez ; de Séville, le général Antonio Peralès ; de Carthagène, le général Abriat ; de Cadix, le général Jenevois ; du Ferrol, le général Lafuente ; de Minorque, le général Recas.

## A GIBRALTAR

Gibraltar, 31 août.

A la suite de l'échange de lettres entre les autorités de Gibraltar et le consul général d'Espagne, l'interdiction faite aux militaires et fonctionnaires anglais désireux de se rendre en Espagne a été levée.

Cette interdiction avait été édictée à la suite de l'arrestation, à Algésiras, de la femme d'un officier britannique en garnison à Gibraltar.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Un pont qui s'effondre

A Hernoesand (Suède), un grand pont en construction sur la rivière Aangermanelven s'est écroulé alors que quarante ouvriers travaillaient à son achèvement. De nombreux travailleurs ont été précipités dans les flots. Jusqu'à présent, sept ont été repêchés. On ignore le nombre des noyés.

#### Une catastrophe d'aviation

L'avion postal de nuit de la ligne Berlin-Hanovre-Cologne-Londres s'est écrasé sur le sol au départ d'Hanovre. Les six hommes d'équipage ont été tués. Une partie du chargement postal a été détruite par le feu.

#### Collision de bateaux

A la hauteur de Smygehuk (Suède), deux bateaux finlandais, un vapeur marchand et un bateau à moteur, sont entrés en collision. Le bateau à moteur a coulé immédiatement ; trois membres de son équipage sur sept ont été noyés.

#### Incendie en Italie

Dans le hameau de Landolo, près de Postumia (près de Padoue), un grand incendie a détruit six fermes.

## Vélos à Prix intéressants

pour cause de saison avancée  
2 Vélos dame, Torpédo, à 130 fr. au lieu 160  
1 Vélo militaire, léger 120 fr. au lieu 150  
1 couple Vélo dame et homme, émail bleu avec 3 vitesses, Sturmey, frein tambour complet 380 fr. au lieu 440  
1 couple dito, grand luxe, émail chrom. 400 fr. au lieu 440  
1 Vélo, 1/2 course, complet. 130 fr. au lieu 160  
2 Vélos course dont 1 à 3 vitesses à 90 fr.  
1 Vélo garçon, très bon état 60 fr.  
Chez Fritz Stucky, Pérolles, 15, tél. 606, FRIBOURG. 41001

# La Suisse et la crise

## Notre neutralité

Sur la proposition du Département politique, le Conseil fédéral a décidé d'adresser aux gouvernements des pays voisins et des autres pays intéressés la déclaration de neutralité prévue dans l'arrêté fédéral pris au sujet des mesures concernant la protection du pays et le maintien de la neutralité.

En conséquence, la Confédération suisse réitérera sa ferme volonté de maintenir sa neutralité en toutes circonstances et à l'égard de toutes les puissances.

\* \* \*

M. Tamaro, ministre d'Italie à Berne, s'est rendu hier après midi chez M. Motta, chef du Département politique, pour lui déclarer au nom du gouvernement d'Italie que l'Italie respectera en cas de guerre, scrupuleusement, la neutralité et l'intégrité de la Confédération suisse. M. Motta lui a répondu que la Confédération pratiquerait une politique de neutralité stricte et rigoureuse.

M. le ministre d'Italie a déclaré en même temps que, en cas de guerre, les voies et ports de l'Italie resteraient ouverts aux marchandises destinées à la Suisse. L'Italie est prête à s'entendre au plus tôt avec la Suisse sur toutes les questions de détail quant à cette liberté de transit.

M. Motta a remercié M. Tamaro.

## Nominations militaires

Dans sa séance d'hier matin, le Conseil fédéral, sur la proposition du général, a procédé à un certain nombre de nominations et a attribué différents commandements.

Le colonel commandant de corps Jacob Labhardt, actuellement chef de section de l'état-major général, est nommé chef de l'état-major général.

Pour succéder au colonel Guisan à la tête du 1<sup>er</sup> corps d'armée, le Conseil fédéral a nommé le colonel-divisonnaire Lardelli, actuellement chef de la 7<sup>me</sup> division.

Le colonel Hermann Flückiger, commandant de la brigade de frontière 3, est nommé colonel divisionnaire avec le commandement de la 7<sup>me</sup> division.

Le nouveau commandant de la 7<sup>me</sup> division, le colonel Flückiger, est né en 1885, à Bârgen, près d'Aarberg. Il pratiquait le notariat à Bienne. A fin décembre 1928, il fut promu lieutenant-colonel et commanda en cette qualité le régiment d'infanterie 13. A fin 1934, il fut promu colonel et prit le commandement de la brigade d'infanterie

7. Dès l'introduction de la nouvelle organisation des troupes, le colonel Flückiger devint commandant de la brigade de frontière 3.

## La solde des troupes

Dès l'entrée en vigueur de l'état de service actif, les soldes des militaires fixées en son temps par arrêté du Conseil fédéral, pris en vertu des pleins pouvoirs, sont dorénavant appliquées.

En conséquence, une recrue reçoit une solde journalière d'un franc, un soldat, 2 fr., un appointé, 2 f. 10, un caporal, 2 fr. 30, un sergent, 2 fr. 80, un lieutenant, 8 fr. 20, un premier-lieutenant, 9 fr. 20 et le capitaine, 11 francs.

## La farine

Le Département fédéral de l'Economie publique communique ce qui suit :

La communication du Département de l'Economie publique relative à la distribution de farine pour l'alimentation, à partir du 30 août, a été l'objet de certains malentendus.

Cette ordonnance règle la distribution de la farine dans le trafic de gros et de mi-gros, en particulier en ce qui concerne les livraisons aux boulangers et les livraisons par sacs.

Rien n'est changé à l'interdiction de vente de la farine par les magasins de détail.

Pendant la durée de l'interdiction de vente, les magasins de détail ne doivent délivrer la farine que sur présentation de la « carte bleue ».

## L'organisation du travail en pays bernois

La direction du Département bernois de l'Intérieur communique aux offices communaux de travail des instructions sur la manière d'organiser le travail en cas de mobilisation générale. Ces mesures ont pour but de maintenir le travail dans les organisations d'un intérêt vital.

Les offices communaux ont à repourvoir le personnel manquant des entreprises d'intérêt vital situées sur le territoire communal. L'Office cantonal du travail s'occupe de la répartition entre les localités.

Dans toutes les communes bernoises, les hommes et les femmes qui, actuellement, ne sont pas atteintes par les autorités militaires et civiles en cas de mobilisation, sont invitées à se présenter personnellement et sans retard aux offices communaux de travail.

La limite d'âge est de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes.

## Le service social

La situation actuelle appelle, dans le domaine de l'assistance sociale, des tâches nouvelles dont les unes sont très importantes. Il s'agit avant tout d'éviter l'émiettement des forces et le travail à double.

C'est pourquoi la Conférence nationale suisse de service social, réunie à Zurich, le 30 août, sous la présidence de M. Hauser, chef du service de l'enfance du canton de Zurich, et en présence de M. Saxer, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales et chef de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, a discuté à fond les questions posées par l'assistance de guerre. Les délibérations se sont basées sur un rapport présenté par la Conférence nationale suisse de service social, d'entente avec la commission de guerre pour l'assistance, commission nommée le printemps dernier par l'Office de guerre pour l'assistance.

Une collaboration étroite entre l'Office de guerre pour l'assistance et les œuvres sociales privées a été décidée. A cet effet, il a été créé un office central (adresse : Badenerstrasse 41, à Zurich), ayant à sa tête une commission dans laquelle les différentes tendances des œuvres sociales privées sont représentées. Cette commission est présidée par M. Kissling, directeur de l'Union suisse de charité à Lucerne. La conférence lance un appel à toutes les œuvres d'assistance des cantons et des communes, leur demandant d'instituer, d'entente avec les autorités compétentes et les offices cantonaux pour l'assistance de guerre, des commissions cantonales et communales pour l'assistance de guerre.

## Le Centrale de l'économie de guerre

Le service du commissaire à l'économie de guerre près le Département fédéral de l'Economie publique a été organisé en « Centrale fédérale de l'économie de guerre ». A été nommé chef de la centrale, M. Hauser, avocat, jusqu'ici commissaire à l'économie de guerre, et qui ont été adjoints deux suppléants en la personne de MM. Ulrich, docteur en droit, et Schaffner, avocat.

M. Ulrich, qui était jusqu'ici attaché au secrétariat du Département fédéral de l'économie publique, est promu 1<sup>er</sup> chef de section. Les bureaux de la Centrale fédérale de l'économie de guerre seront transférés dès le 4 septembre à la rue de l'Arse (Zeughausgasse), N° 26, à Berne (téléphone N° 61).

## M. Léon Nicole

### à la barre du parti socialiste

Le comité directeur du parti socialiste suisse vient d'adresser à la presse socialiste un communiqué annonçant qu'il présentera, à la prochaine séance du comité central du parti socialiste suisse, les deux propositions ci-après :  
1° exclusion immédiate de Léon Nicole du parti socialiste suisse ; 2° le *Travail-Droit du Peuple* ne sera plus reconnu comme journal officiel du parti socialiste aussi longtemps que Léon Nicole le dirigera et influencera sa ligne politique.

Comme on le sait, M. Nicole s'est évertué, depuis la conclusion du pacte germano-soviétique, à plaider pour les Soviets et à soutenir la thèse absurde qu'ils avaient bien mérité de la cause de la paix.

## LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

« Il est facile de s'entendre quand on pose des problèmes qui intéressent chaque homme qui pense », disait, à Copenhague, M. le conseiller d'Etat Piller, aux participants du 6<sup>me</sup> congrès international, réunis à un dîner auquel assistaient les représentants du gouvernement danois et du corps diplomatique. Malgré la tension européenne et l'agitation des chancelleries, entre les représentants des 24 pays assemblés à Copenhague, une unité s'est immédiatement réalisée, faite de l'affection que des éducateurs portent à la jeunesse, faite surtout du désir unanime de sauver, en aidant la femme à remplir sa tâche, notre civilisation menacée.

Mercredi matin, M<sup>lle</sup> Dupraz développa le thème : *Comment envisager, à l'école ménagère, l'éducation harmonieuse de la jeune fille, en vue de faire de celle-ci une force pour la restauration ou la conservation du patrimoine spirituel ?*

Ce fut une belle défense des droits de l'intelligence. M<sup>lle</sup> Dupraz prouva que l'élève de l'école ménagère a droit au développement de la personnalité tout entière, donc au développement des facultés qui font d'elle un être humain au plein sens du mot : intelligence et volonté. Cela ne veut pas dire qu'il faille transformer les écoles ménagères en universités, loin de là. Mais en donnant aux jeunes filles l'instruction professionnelle qu'elles viennent chercher dans les écoles spécialisées, on aboutit tout naturellement — si le maître agit en être humain s'adressant à d'autres êtres humains — à leur faire acquérir non seulement les connaissances intellectuelles nécessaires à leur vie pratique, mais encore celles qui sont nécessaires à la compréhension du sens de la vie et aux relations sociales. Ce faisant, on peut former l'intelligence de telle sorte que les jeunes filles prennent l'habitude de la réflexion et acquièrent cette rectitude de jugement qui est une des plus grandes forces que puisse posséder un être humain. M<sup>lle</sup> Dupraz démontra que cet idéal peut être atteint à l'école ménagère, si le maître a l'art de diriger les conversations, de saisir toutes les occasions de rapprocher son enseignement de la vie, d'être enfin lui-même quelqu'un à qui rien d'humain n'est étranger. Les Suisses furent particulièrement heureux d'entendre tous les congressistes étrangers louer la clarté des idées du travail présenté par M<sup>lle</sup> Dupraz, directrice de l'École secondaire des jeunes filles de Fribourg.

Le deuxième rapport général, présenté par un rapporteur français, traitait de la façon d'éduquer les jeunes filles, pour qu'elles soient une force pour la restauration du patrimoine moral de l'humanité. Le rapporteur, M<sup>lle</sup> de Robien, directrice de l'Institut ménager à Paris, constata que, en fait, les parents désirent que l'école ménagère transmette leurs jeunes filles au point de vue moral. D'autre part, sans morale, aucune éducation n'est possible. L'éducation ménagère ne pourra donner cette éducation qu'à condition de montrer à ses élèves la grandeur de leurs responsabilités : « La femme qui dirige une famille engage des vies. » Il faut aux jeunes un idéal exigeant, car la jeunesse éprouve le besoin de s'affirmer et elle est naturellement généreuse. Et le rapporteur analysa les conditions qui sont nécessaires pour que l'école réussisse dans son œuvre en ce qui concerne les professeurs, les programmes, l'atmosphère générale ; il insista sur la nécessité de faire travailler les élèves dans la joie, de ne comparer l'élève qu'avec lui-même et de lui faire prendre contact avec la souffrance. Ce travail extrêmement pratique, qui montre un sens averti des besoins de l'heure présente, fut très apprécié.

L'influence que la femme peut exercer sur la société pour la restauration du patrimoine familial et social fut analysée par M<sup>lle</sup> Nagels, directrice du Centre des Ecoles pratiques familiales ménagères de Belgique.

Si on veut que la famille soit restaurée, il faut que les jeunes acquièrent les gestes, les attitudes, les habitudes qui font le charme d'une vie de famille normale. C'est pourquoi un contact très étroit doit être réalisé entre l'école et la famille ; c'est pourquoi l'enseignement ménager doit être imprégné d'esprit familial. Il faut, ici aussi, que l'élève possède le sens de la responsabilité, que l'enseignement s'adapte aux nécessités familiales locales. Les relations qui s'établissent tout naturellement entre les élèves doivent les préparer à établir plus tard dans leur propre famille la gaieté et la compréhension.

Miss Daldy, professeur d'économie domestique à l'université de Durham (Angleterre), parla ensuite de l'influence de la femme sur la vie économique. Le but de l'économie, dit-elle avec raison, n'est pas d'épargner de l'argent, mais bien d'épargner de l'argent pour mieux vivre. C'est un sage emploi des ressources qui, par une répartition judicieuse, peuvent faire la prospérité d'un pays. L'économie enseignée de cette façon — mais de cette façon seulement — peut être sympathique à la jeunesse de maintenant. Il faut lui enseigner certaines notions d'économie, les grands principes, les notions nécessaires à la bonne administration d'un ménage et ce qu'il est nécessaire de connaître des théories économiques modernes pour que les élèves puissent se faire plus tard une opinion personnelle.

Les congressistes acceptèrent sans hésiter les conclusions de ces rapports. Grâce à eux, il y aura certainement dans tous les pays du monde plus de femmes qui seront capables de faire tout leur devoir et, par là, de contribuer à sauver la civilisation.

Jeudi, les congressistes parcoururent en autocar une partie du Seeland danois. Ils visitèrent les châteaux de Kronborg et de Fredericksborg, grandes demeures Renaissance de briques rouges, qui se reflètent dans des étangs foncés et dont les toits verts font scintiller sous le soleil leurs boules de métal. A la fin de cette journée, alors que les 368 congressistes contemplaient les côtes lointaines de la Suède, ils avaient compris la grande solidarité qui unit tous les êtres qui pensent. Ils avaient compris qu'une œuvre commune a été confiée à tous les pays du monde et que ce n'est pas faire acte utile que d'écouter les semeurs de panique en abandonnant son travail. C'est pourquoi le congrès d'enseignement ménager s'est poursuivi jusqu'au bout, jusqu'à la journée de samedi, dont nous donnerons le compte rendu avec les conclusions du congrès. J. Pd

## Echos de partout

### « Cash and carry »

Des dépêches de Washington assurent que, si un conflit devenait inévitable, le premier soin du président Roosevelt serait de réunir les Chambres pour leur faire voter la clause *Cash and carry*, dont les vacances ont différé l'adoption.

Rappelons en quoi consiste cet article de la loi de neutralité. Il autorise les exportations à condition que l'acheteur paye comptant et effectue le transport. Il joue donc en faveur de ceux qui ont la disposition de l'Océan.

En 1914, la législation américaine n'avait rien prévu quant à l'attitude à adopter envers les belligérants. Lorsque les transports alliés arrivèrent dans les ports américains pour y charger des vivres, des matières premières et des munitions, on leur livra tout ce qu'ils désiraient. L'Allemagne, aussitôt, considéra que ces ravitaillements constituaient de la part des Etats-Unis un acte d'aide et d'assistance contraire au code de la neutralité. L'empereur, fort courroucé, convoqua à Berlin l'ambassadeur américain, M. Gérard, pour lui dire que de tels faits constituaient un acte d'hostilité.

— Mais, dit avec beaucoup de courtoisie M. Gérard, nous vendons à qui nous achète. Nous sommes tout disposés à ravitailler l'Allemagne. Qu'elle nous envoie ses bateaux.

Guillaume II arrêta là cet entretien.

### Le dernier des Sept

Depuis 1919, Dantzig a connu sept hauts commissaires de la Société des nations.

Le premier fut un général britannique, plus habitué au commandement des troupes qu'à la diplomatie.

Le deuxième, colonel irlandais, prit son rôle au sérieux et envoya à Genève tant de rapports qu'on lui conseilla de laisser la Pologne et Dantzig régler leurs affaires directement.

Le troisième, professeur de droit hollandais, manifestait trop visiblement sa sympathie à la Pologne. Des circonstances personnelles l'obligèrent à donner sa démission.

Son successeur fut un éminent diplomate italien, actuellement ambassadeur à Berlin, M. Attolico.

On le remplaça par un Danois, qui chercha à se faire oublier, mais dont le véritable rôle fut connu lorsqu'il adhéra, dès son retour à Copenhague, aux partis d'inspiration nationale-socialiste.

La nomination de son successeur fut difficile. L'amiral hollandais de Graeff se récusait à la dernière minute.

L'actuel commissaire, M. Burckhardt, a été professeur d'histoire à l'Université de Zurich. Un de ses amis le questionnait dernièrement sur ses occupations favorites :

— Je dispose de tant de loisirs, à Dantzig, répondit-il, que je poursuis mes études d'histoire.

### Mot de la fin

Entre deux verres d'eau de Vichy, un de nos confrères français causait, l'autre jour, avec un dramaturge italien, qui préfère la cure française aux eaux de Montecatini.

Ce transalpin a conservé un courageux franc-parler. Il déclara sans ambage :

— Oh ! vous savez, la lune de miel Mussolini-Hitler n'ira pas loin. Un mariage où il n'y a ni amour ni argent, ça ne dure jamais longtemps !

## Une double votation bernoise

Samedi et dimanche prochains, les électeurs bernois sont appelés à se prononcer sur deux projets de loi.

La nouvelle loi sur les préfectures est destinée à remplacer l'ancienne organisation de 1831. Il s'agit essentiellement de moderniser diverses prescriptions sur les tâches et les devoirs des préfets. La division du canton en préfectures est remise au Grand Conseil. La modification de la division actuelle n'est pas prévue.

L'autre projet tend à l'application de mesures relatives à la création d'occasions de travail pour les années 1940 à 1942.

Cette loi se base sur l'article constitutionnel adopté par le peuple suisse, le 4 juin 1939 au sujet des mesures relatives au développement de la défense nationale et à la lutte contre le chômage, d'après lequel le canton de Berne obtient sur les bénéfices de dévaluation de la Banque nationale un crédit à faible intérêt de 12.700.000 fr.

Ce crédit servira à l'organisation de travaux pendant les trois prochaines années.

Le parti des paysans, des artisans et des bourgeois, le parti socialiste et le parti radical, adressent aux électeurs un appel commun dans lequel ils recommandent l'adoption du projet.

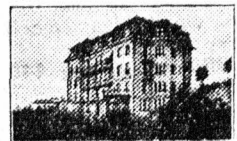
## Défense aérienne passive

Le Département militaire fédéral a ordonné que les organisations de protection aérienne seront mises provisoirement de piquet. Certains détachements resteront cependant en service.

## En vue des élections fédérales

Le comité de l'Union cantonale zuricoise des arts et métiers a décidé d'établir sa propre liste en vue des élections du Conseil national pour empêcher l'éparpillement des voix des électeurs.

## MONTREUX



Pension pour dames et Maison de repos. Villa Miramonte, 6, av. Doyen Bridel. Situation splendide, chambres conf. et ensoleillées ; chapelle dans la maison, service dévoué, régimes. Autobus gare de Montreux (s'arrête à la porte). Chambres à louer avec ou sans pension. Prix modérés.

# Nouvelles de la dernière heure

## L'appel aux armes de Hitler

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

Le chancelier du Reich a adressé à l'armée l'ordre du jour que voici :

« L'Etat polonais a rejeté l'établissement de relations de voisinage pacifique que je recherchais. Au lieu de cela, il a fait appel aux armes. Les Allemands de Pologne sont l'objet d'une terreur sanglante et sont chassés de leurs maisons et de leurs femmes. Une série de violations de frontière, inadmissibles pour une grande puissance, prouvent que les Polonais ne sont plus désireux de respecter la frontière allemande.

« Afin de mettre un terme à ces agissements absurdes, il ne nous reste pas d'autre moyen que de répondre à la force par la force. L'armée allemande mènera avec fermeté la lutte pour l'honneur et le droit à la vie du peuple allemand ressuscité.

« J'attends de chaque soldat qu'il remplisse son devoir jusqu'au bout, conformément à la grande tradition de l'éternel esprit du soldat allemand. Restez toujours conscients, dans toute situation, que vous êtes les représentants de la grande Allemagne nationale-socialiste. Vive notre peuple et notre Reich ! »

## L'Anschluss de Dantzig au Reich

Dantzig, 1<sup>er</sup> septembre.

Le Deutsches Nachrichten Bureau annonce que le Gauleiter Forster a promulgué une loi qui entre immédiatement en vigueur et qui stipule le rattachement de Dantzig au Reich.

Dantzig, 1<sup>er</sup> septembre.

(D.N.B.) — Le Gauleiter Forster a adressé à la population de Dantzig la proclamation que voici :

« Hommes et femmes de Dantzig, l'heure que vous avez attendue depuis vingt ans a sonné. Dantzig est rentré aujourd'hui dans le grand Reich allemand. Notre Führer, Adolf Hitler, nous a libérés. Sur tous les bâtiments publics de Dantzig flotte aujourd'hui, pour la première fois, le drapeau à croix gammée, le drapeau du Reich allemand. Il flotte également sur les anciens bâtiments polonais et partout sur le port. Les cloches des tours de la vieille maison de ville et de la vénérable église de Sainte-Marie annoncent l'heure de la libération de Dantzig.

« Nous remercions Dieu (!) qui a donné à notre Führer la force et la possibilité de nous libérer, nous aussi, des maux du Diktat de Versailles. Nous, Dantzicois, sommes heureux de devenir ressortissants du Reich. Dantzicois et Dantzicoises, à cette heure solennelle, nous voulons être réunis. Nous voulons tendre la main et donner au Führer la promesse solennelle de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la magnifique grande Allemagne.

« Vive Dantzig allemande, libérée et de nouveau rattachée au Reich ! Vive notre grande patrie allemande ! Vive notre Führer bien-aimé, Adolf Hitler ! »

Dantzig, 1<sup>er</sup> septembre.

(D.N.B.) Le Gauleiter Forster a adressé le télégramme que voici au chancelier Hitler :

Je viens de promulguer et de signer la « loi fondamentale d'Etat » suivante, concernant le rattachement de Dantzig au Reich, et qui entre immédiatement en vigueur, loi fondamentale l'Etat de la Ville libre de Dantzig. Afin de remédier à la détresse du peuple et de l'Etat, je promulgue la loi fondamentale que voici :

Article premier. — La constitution de la Ville libre de Dantzig est abrogée avec effet immédiat.

Art. 2. — Tous les pouvoirs législatifs et le pouvoir exécutif sont exercés uniquement par le chef de l'Etat.

Art. 3. — La Ville libre de Dantzig forme, avec effet immédiat, avec son territoire et sa population, une partie du Reich allemand.

Art. 4. — Jusqu'à la promulgation définitive de dispositions sur l'introduction du droit allemand, toutes les dispositions législatives, basées sur la constitution appliquée au moment de la promulgation de la présente « loi fondamentale d'Etat », restent en vigueur.

Au nom de Dantzig et de sa population, je vous prie de donner votre approbation à cette loi fondamentale d'Etat et de réaliser par une loi le rattachement au Reich.

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

(BNB). — Le chancelier Hitler a adressé le télégramme suivant au Gauleiter Forster :

« Au Gauleiter Forster, Dantzig. J'accepte la proclamation de la Ville libre de Dantzig au sujet de son retour au Reich allemand. Je vous remercie, Gauleiter Forster, ainsi que tous les hommes et toutes les femmes de Dantzig pour l'inébranlable fidélité que vous avez conservée pendant de si longues années. La Grande Allemagne vous salue de tout cœur. La loi sur le rattachement sera immédiatement promulguée. Je vous nomme chef de l'administration civile pour le territoire de Dantzig. »

## Le Reichstag convoqué

Varsovie, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — Le Reichstag est convoqué pour 10 heures.

## Les hostilités ont commencé

Varsovie, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — On annonce officiellement que des avions allemands ont bombardé la gare de Czew et la ville de Ryptic, située en face, ainsi que la ville de Poutzk près de Czew.

De plus, on déclare dans les milieux militaires que l'île polonaise de la Westerplatte, dans le port de Dantzig, où se trouve un dépôt de munitions, est en train d'envoyer des signaux indiquant que l'île est attaquée.

Mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

On déclare encore dans les milieux militaires qu'il semble que des combats se déroulent déjà dans la plupart des régions-frontière.

On a déclaré aussi que Cracovie et Cattowitz avaient été aussi bombardés.

Mais on apprend entre temps de source digne de foi que ce n'est pas exact.

Varsovie, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — En annonçant, hier, qu'il considèrerait ses offres comme repoussées, Hitler a causé de graves inquiétudes en Pologne. La proclamation subite de l'Anschluss de Dantzig a provoqué la plus grande émotion dans les milieux officiels et il est impossible de se rendre compte comment le gouvernement et l'état-major réagiront.

Les services du téléphone sont si surchargés qu'il est presque impossible de se mettre en rapport avec les milieux officiels.

La nouvelle de la proclamation de l'Anschluss à Dantzig s'est répandue en ville peu après 7 heures, alors que les ouvriers se rendaient à leur travail. Ils n'ont pas manifesté de grande émotion et ont poursuivi leur chemin. La plupart d'entre eux étaient munis de masques.

Le trafic est presque normal. A 7 heures 10, l'état d'alarme antiaérienne fut annoncé au moyen des sirènes.

On attend une déclaration officielle qui révélera peut-être ce qui se passe à la frontière.

Varsovie, 1<sup>er</sup> septembre.

On communique officiellement via Londres :

Les Allemands ont commencé à attaquer les villes polonaises du Corridor.

Les Allemands attaquent également la Haute-Silésie.

## Varsovie bombardé

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — Des avions allemands ont bombardé Varsovie à 9 heures.

## Dantzig et Gdynia bloqués

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

On annonce que les ports de Dantzig et de Gdynia sont bloqués.

## Les conditions de paix allemandes

Paris, 1<sup>er</sup> septembre.

(Havas.) — Le Figaro écrit à propos du plébiscite envisagé par l'Allemagne :

« Une question se pose alors immédiatement à notre esprit ; cette éventualité entraîne-t-elle ipso facto celle d'un plébiscite en Bohême et en Moravie ? Impossible, en effet, d'imaginer l'un sans l'autre. »

La République :

« Les modalités conçues par le Reich pour ce plébiscite équivalraient à faire évacuer par la Pologne un territoire peuplé de 90 % de Polonais pour y rétablir les conditions qu'avait artificiellement créées la politique bismarckienne en chassant les Polonais pour les remplacer par des colons allemands.

« Berlin prétendait faire voter les Allemands qui habitaient le territoire en 1918 et exclure les Polonais qui s'y sont installés depuis cette date.

« C'est vraiment pousser un peu loin les opérations de la géopolitique pangermanique. Nous retenons pour l'instant une seule indication, c'est que l'Allemagne cherche une solution autre que la solution par les armes et que le risque de celle-ci lui apparaît plus clairement chaque jour. »

Le Peuple :

« Il n'est pas possible de discuter la solution allemande comme il faudrait pour montrer dans le détail les grossières ficelles qu'elle comporte. Mais il n'est pas de doute que ces propositions sont jugées inacceptables à Varsovie et qu'elles le seront également à Londres et à Paris, d'autant plus que les revendications allemandes ne se trouvent pas épuisées pour autant. Celles-là ne sont que des hors-d'œuvre en quelque sorte. On n'a pas fait allusion à Berlin aux exigences qui les accom-

pagnent et qui n'ont pas été omises dans la réponse britannique. »

Rome, 1<sup>er</sup> septembre.

L'agence Stefani constate que les propositions allemandes en vue de la solution du conflit germano-polonais ont fait une grande impression en Italie.

Les milieux bien informés ont l'impression que, après la publication de ces propositions en vue du règlement de la question de Dantzig, du problème du corridor et des minorités, la guerre serait un crime que l'opinion mondiale ne permettra pas.

Paris, 1<sup>er</sup> septembre.

(Havas.) — Les propositions allemandes relatives à Dantzig et au corridor polonais sont l'objet de tous les commentaires de la presse.

Le Petit Parisien écrit :

« Les conditions formulées par l'Allemagne et rendues publiques jeudi soir comportent le rattachement immédiat de Dantzig, un plébiscite pour l'appartenance du corridor, le maintien conditionnel de Gdynia à la Pologne, etc., bref, des conditions draconiennes, qui, dans la pratique, déposeraient la Pologne et la refouleraient de la Baltique. Il n'est pas surprenant, dès lors, que le gouvernement polonais, dûment informé, ait jugé contraire à sa dignité d'envoyer un émissaire à Berlin. Toutefois, il ne refuse pas, croyons-nous, d'entrer en négociation, sans base préalable, sur un pied de complète égalité. »

« Toujours prêtes à des solutions raisonnables et acceptables pour leur alliée, la France et l'Angleterre continuent de se refuser avec une inaltérable énergie à toute combinaison ou initiative qui aurait pour effet direct ou indirect d'affaiblir ou de spolie la Pologne. C'est la seule attitude compatible avec la parole donnée et, d'ailleurs, avec leur propre intérêt. Une Pologne démantelée signifierait pour l'Allemagne un triomphe nouveau dont elle ne tarderait pas à faire usage pour se retourner tôt ou tard contre nous et émettre les prétentions qu'elle tient pour le moment sous le boisseau. »

Le Jour-Echo de Paris :

« Aux offres conciliantes de Londres, le Führer n'a rien cédé. Qu'on lui remette Dantzig sans discussion, qu'on lui accorde un plébiscite dans le couloir, alors, et alors seulement, Hitler consentira à écarter momentanément l'imminence de la menace de guerre qu'il tient suspendue sur l'Europe. Le doux entêtement de M. Chamberlain ne s'en est pas trouvé affaibli et il a envoyé une nouvelle note à Berlin, mais ni en Angleterre ni en France, on ne peut se faire des illusions là-dessus. Si Hitler accepte de prolonger les pourparlers apparents avec Londres, c'est d'abord pour essayer de jeter le trouble entre l'Angleterre et nous, pour pousser, en outre, ses conversations avec Rome, qui n'a pas accepté, jusqu'ici, sans regimber, l'éventualité d'une guerre mondiale dans laquelle l'Italie recevra les premiers coups. »

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

Le gouvernement du Reich a fait remettre copie écrite de sa déclaration dans la soirée aux ambassadeurs de France, d'Angleterre, du Japon, d'Italie et aux chargés d'affaires des Etats-Unis et de la Russie.

## La mission militaire soviétique à Berlin

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — Ainsi qu'on l'apprend de source digne de foi, la mission militaire soviétique doit arriver aujourd'hui déjà à Berlin.

## Défense de survoler le Reich

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

(D.N.B.) — Par ordonnance du ministre de l'air et commandant en chef de l'armée aérienne, tout décret antérieur étant abrogé, le survol du territoire allemand par tous les avions allemands et étrangers est strictement interdit dès à présent.

Cette ordonnance ne s'applique pas aux appareils militaires allemands et aux appareils du gouvernement.

Les contrevenants peuvent être abattus par le feu.

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — A Berlin, toutes les mesures de précaution contre le danger antiaérien ont été prises. La population a été invitée à se tenir prête à se précipiter dans les abris en cas d'alarme. On peut lire ces recommandations sur des affiches collées sur les vitrines des magasins. Au reste, les habitants ont déjà été prévenus le matin par la défense antiaérienne.

De nombreux canons antiaériens ont été mis en position aux abords du Reichstag, où des cordons de police ont été établis pour la séance qui s'y déroule.

Les ouvriers se sont rendus à leur travail comme d'habitude.

Le trafic continue à se dérouler normalement dans les rues.

## Les écoles de Berlin fermées

Berlin, 1<sup>er</sup> septembre.

Par mesure de défense passive, le ministère de l'air a ordonné la fermeture des écoles à partir d'aujourd'hui jusqu'à nouvel ordre.

## Entre la Slovaquie et la Pologne

Bratislava, 1<sup>er</sup> septembre.

(D.N.B.) — Le bureau de presse officiel slovaque publie la réponse du gouvernement slovaque à la démarche polonaise du 29 août.

Dans une note, le gouvernement polonais a protesté contre l'arrivée en Slovaquie de troupes allemandes.

Dans sa réponse, le gouvernement slovaque dit qu'il ne pouvait pas empêcher l'application des possibilités envisagées par le traité germano-slovaque du 18 mars et respectivement du 23 mars, et devait prendre les mesures nécessaires pour protéger son intégrité et son indépendance politique contre une agression éventuelle.

Cette décision a été influencée également par le fait que de nombreuses unités polonaises sont concentrées à la frontière slovaque, ce qui pourrait donner lieu à des incidents.

## La censure en Angleterre

Londres, 1<sup>er</sup> septembre.

(United Press.) — Le gouvernement britannique a introduit la censure, qui s'étend à toutes les nouvelles envoyées à l'étranger.

## La Turquie garde son pétrole

Ankara, 1<sup>er</sup> septembre.

(Havas.) — Le gouvernement a interdit, à partir d'aujourd'hui, toute exportation ou transit des carburants sur le territoire turc.

## FRIBOURG

### Les bruits de mobilisation

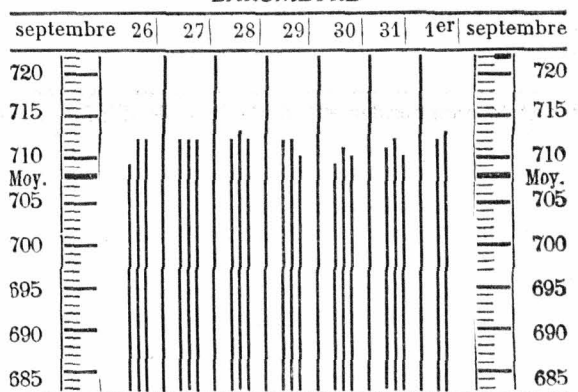
Le commandant de place de Fribourg nous prie de faire savoir qu'aucun ordre de mobilisation, même partielle, n'est arrivé concernant la place de Fribourg.

L'arrivée de troupes du régiment léger 2 autour de Fribourg n'a aucun rapport avec une mobilisation. Ce régiment doit arriver pour être démobilisé.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

1<sup>er</sup> septembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

septembre	26	27	28	29	30	31	1 <sup>er</sup> septembre
7 h. m.	15	14	13	13	15	15	7 h. m.
11 h. m.	20	21	23	24	19	23	11 h. m.
7 h. soir	20	21	22	22	21	18	7 h. soir

Temps probable

Zurich, 1<sup>er</sup> septembre, 11 h. du matin.

Nuageux. Pluies orageuses.



Bocaux à stériliser

— WECK —

Dépôtaires :

Georges Clément

Grand-Rue, 10

Henri Clément

34, Rue de Lausanne  
FRIBOURG

A vendre ou à louer

le Café-Restaurant  
du Gothard  
à Fribourg

RUE DU TILLEUL 254-47

Pour tous renseignements, s'adresser à  
l'Agence Immobilière Guillaume de  
Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.  
Téléphone 5.12.

## Le nouveau chef du 1<sup>er</sup> corps d'armée



J. Richter

Le colonel LARDELLI, qui vient d'être nommé commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

Le nouveau commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, colonel Lardelli, né en 1876, était chef d'une entreprise commerciale à Coire. Au moment où il fut promu lieutenant-colonel, en janvier 1917, il devint d'abord commandant du régiment d'infanterie de montagne 35, et plus tard du régiment d'infanterie de montagne 36. Il fut promu colonel en 1922, et commanda successivement la brigade d'infanterie 17, puis la brigade d'infanterie de montagne 18.

Le 2 octobre 1931, le colonel Lardelli fut promu divisionnaire et prit le commandement de l'ancienne 5<sup>me</sup> division. Puis, le 1<sup>er</sup> juillet 1932, il fut placé à la tête de l'ancienne 6<sup>me</sup> division ; enfin, après la réorganisation des troupes, il devint chef de l'actuelle 7<sup>me</sup> division.

### La vie économique

#### Le pétrole mexicain

A Mexico, M. Buen Rostro, ministre de l'économie, a déclaré que le Mexique avait vendu toute sa production de pétrole destinée à l'exportation. En vue d'augmenter la production pétrolière du Mexique, l'administration prévoit le forage de 30 nouveaux puits en 1940.

### Nécrologie

#### Le général allemand Hans Kundt

On annonce le décès, survenu à Minusio (Suisse), où il vivait retiré depuis plusieurs années, du général Hans Kundt.

Le général Kundt était âgé de 71 ans. Il avait quitté l'armée allemande après le putsch de Kapp, auquel il avait pris part, et s'était rendu en Bolivie, où il avait été appelé par le Parlement à la tête de l'armée bolivienne pendant la guerre contre le Paraguay.

### CALENDRIER

Samedi 2 septembre

Saint ETIENNE, roi

Saint Etienne, premier roi de Hongrie, consacra son royaume à Marie, en l'honneur de laquelle il fit construire une grande basilique. Il montra un grand zèle à propager et à affermir la foi dans son royaume. († 1038.)

## Croquis de D. A. P.

### Bon à quelque chose

On n'était bon à rien.

Une fois par an, on sortait son livret de service, on allait acquitter sa taxe, et c'était tout.

Bon à rien, voilà.

On s'en consolait, bien sûr, en pensant que notre argent au moins servait à la sécurité du pays.

On disait entre copains, pour cacher son dépit : — Il en faut pour garder les femmes.

Mais depuis tous ces bruits de guerre, on nous a sortis du mépris.

— Bon pour la D. A. P., qu'on a dit.

Nous avons pensé :

— Nous voilà bons à quelque chose.

Mais c'est dommage qu'il ait fallu la peur des bombes pour nous réhabiliter.

Ce fut alors la période d'instruction, pas toujours facile, parce qu'on a déjà un certain âge, qu'on a l'air de prendre ça pour rire, qu'on n'a pas la conviction de servir à grand-chose.

Mais à la longue, on a pris le pli. Plus d'exactitude, plus d'entrain, moins de scepticisme.

C'est qu'on nous a remis les « bleus » de la D. A. P., le casque comme aux vrais soldats, et même ce que les vrais soldats n'ont pas : le masque à gaz. Apprendre à saluer, à se tenir comme il faut, à reconnaître les gaz et leurs méfaits ne fut dès lors qu'un jeu.

C'était sérieux. La preuve : nous avons subi l'inspection d'un vrai militaire qui a trois galons larges.

Puis l'affiche rouge nous a mobilisés en même temps que les troupes-frontière.

C'est encore autre chose.

On est fier d'être mobilisé.

On est de garde au téléphone, au poste d'observation. On fait du vrai travail.

On est bon à quelque chose.

On garde les femmes, oui, et les vieux qui ne peuvent plus ; on garde les tout petits qui seront demain de vrais soldats.

On garde ce qu'on aime le plus : le cœur du pays.

L. P.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### La conférence des évêques allemands

L'Agence internationale de la presse catholique annonce que la conférence des évêques allemands, qui a siégé à Fulda du 22 au 24 août, a ordonné des cérémonies solennelles pour la paix, qui devront avoir lieu dans toutes les églises d'Allemagne, dimanche prochain, après la grand-messe. De même, des prières publiques devront être dites quotidiennement après la messe paroissiale, « pour que Dieu accorde à notre peuple et à notre pays, dit la lettre des évêques, sa protection et sa paix ».

Rien, jusqu'à présent, n'a été rendu public des délibérations et des décisions de la conférence et la publication d'une lettre pastorale commune n'est pas imminente, étant donné les circonstances actuelles.

### Des miracles de Garcia Moreno ?

On annonce de Quito, capitale de la république de l'Equateur, deux interventions miraculeuses de Garcia Moreno, qui fut président de la république de 1861 à 1875 et dont le tombeau se trouve à Quito.

L'illustre homme d'Etat avait consacré son pays au Sacré Cœur de Jésus et voulait en faire un Etat chrétien exemplaire. Il tomba sous les balles de ses adversaires anticléricaux et francs-maçons.

Si le caractère miraculeux de ces interventions devait se confirmer, nul doute que de nouvelles tentatives seraient faites par les catholiques équatoriens pour l'introduction d'un procès de canonisation.

### • L'ÉCHO ILLUSTRÉ •

No 35, 2 septembre

Images de l'Europe inquiète, reflets de la situation, actualités, tels sont les titres des pages contenant de nombreuses photos des événements actuels. — Chez nous : les sports ; les inondations dans l'Oberland zuricois. — La guerre des nerfs, article de fond.

La récolte des abricots en Valais, documentaire illustré de cinq pages. — Une nouvelle inédite : Histoire de brigands. — Pour la femme : Comment la maman d'Emmanuel prépare son enfant à aller à l'école. — Leçon de bonheur, patrons, modèles d'automne, etc.

## Le nouveau chef de l'état-major général



J. Richter

Le colonel LABHARDT  
chef de l'état-major général

Le colonel Labhardt est âgé de 58 ans. Il est bourgeois de Steckborn. Après avoir terminé ses études d'ingénieur en 1906, il entra dans le service d'instruction de l'artillerie. De 1916 à 1920, il occupa une place importante aux usines Bally, de Schönenwerd. De 1921 à 1924, il fut vice-directeur de l'Office fédéral du travail. Puis, il entra définitivement dans l'administration militaire où il fut d'abord chef de section de la division de l'état-major général, puis, du 1<sup>er</sup> janvier 1935 au 14 août 1936, chef d'arme de la cavalerie et enfin chef de la section de l'état-major général.

Le 31 décembre 1934, il a été nommé colonel divisionnaire, après qu'il eut commandé une brigade d'artillerie et une brigade d'infanterie.

## PETITE GAZETTE

### Un grand observatoire sud-américain

On a commencé, près de la capitale du Brésil, Rio-de-Janeiro, la construction d'un observatoire qui sera le centre le plus important des observations météorologiques de l'Amérique du sud.

Ce grand observatoire aura une installation de radio qui lui permettra de transmettre aux Etats-Unis et à l'Europe les observations faites dans toute l'Amérique du sud.

L'observatoire sera un précieux secours pour la navigation aérienne.

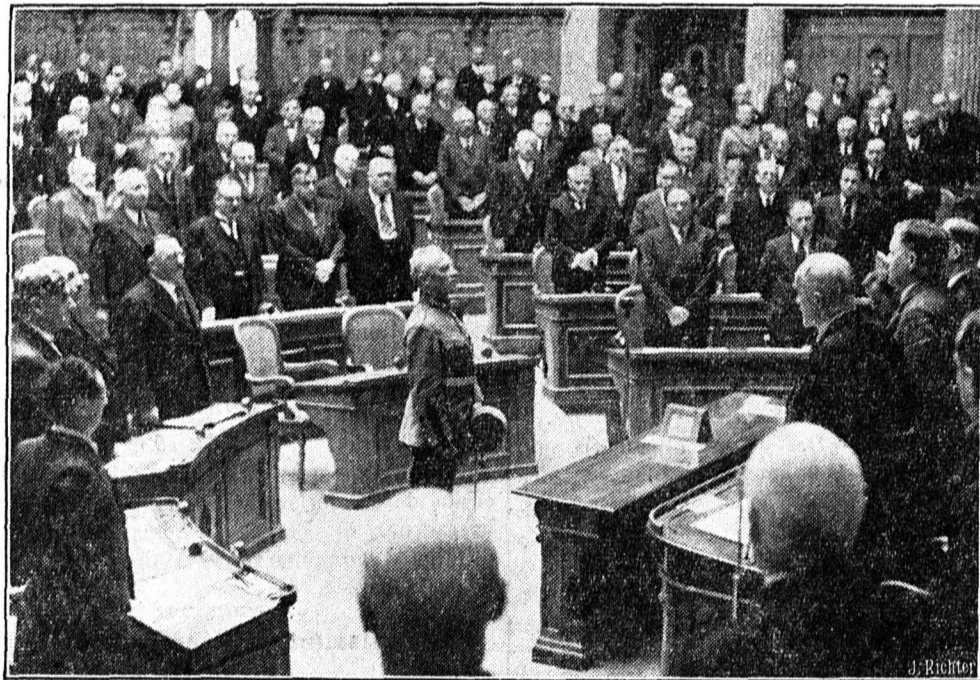
### Le nouveau gouverneur de Rome

Le prince Jean-Jacques Borghèse, nommé gouverneur de Rome, est né le 25 juillet 1889. Il est ingénieur électro-mécanicien. Il est le père de neuf enfants. Il est actuellement président de la province de Rome et président de l'Union nationale fasciste des familles nombreuses.

### Un nouveau paquebot américain

Le paquebot américain America a été lancé hier à Newport, en Virginie devant une foule nombreuse. Le paquebot jauge 34.000 tonnes ; il est long de 220 mètres, large de 30 m. et pourra atteindre 22 nœuds (40 km.). Il entrera en service sur la ligne de l'Atlantique-Nord, au printemps.

## Le serment du général Guisan



La scène du serment du général GUISAN devant l'Assemblée fédérale.

Elle changea soudain de figure :

— Ce matin, j'ai entendu beaucoup de paroles qui m'ont enrichie. Vous connaissez la seule richesse que je désire. En revenant aux Allois, j'ai senti une grande espérance me prendre. J'ai parfois envie de pleurer et de crier, et de tout laisser en plan. Je cherche un mot. Oui, abdiquer. Un peu partout, vous voyez les hommes abdiquer. Ils conservent l'os à moelle : le dernier sceptre. Irions-nous à la dérive ? Je ne peux le croire. Il y a des familles comme les Glénic.

— Oui... Assez nombreuses tout de même.

— Partez, la besogne presse, vous casserez la croûte à Fersac. Arrangez l'affaire avec Brassier, il est temps de commencer la coupe.

Comme il s'en allait en hâte, elle dit à mi-voix, en riant :

— Il a enfoncé son chapeau jusqu'aux oreilles, c'est bon signe.

Elle vint s'asseoir au coin du feu, tisonna les braises tout en rêvant, mais bientôt, elle rejeta la tête en arrière.

— Attention, prenons garde à la noix creuse. Elle désignait ainsi la tentation de rêver. Il lui suffit de se mettre debout en disant :

— Allons, hop !

Il y avait quelques divans d'un autre âge, dans la maison. Elle les jonchait de gros livres et de ces plantes aiguës à boules rouges, que l'on appelle pique-rats. Impossible de s'asseoir dessus, à plus forte raison de s'allonger mollement.

Elle aimait les chaises peu rembourrées, à dossier droit, qui donnaient les vraies leçons de maintien.

Elle sortit dans le jardin et s'en alla vers la muraille ensoleillée, où se rangeaient une cinquantaine de ruches qu'elle appelait son petit

village d'abeilles. Elle écouta de porte en porte le léger murmure des ailes.

— Abeilles, dit-elle en s'éloignant, vous mourez d'une seule colère après avoir enfoncé un seul aiguillon. Mille colères, justes ou vaines, nous laissent en vie, nous autres.

Elle fit un long détour afin de contempler la prairie.

VI

La neige couvrit la campagne avant Noël. Heureuse de la blancheur qui purifiait le sol, Mme Mareilles occupa ses journées à ranger du linge, à vérifier ce qu'elle appelait les balances invisibles de la maison. Elle médita l'épître de saint Paul, au temps de l'Avent : « Ne vous laissez pas troubler dans votre sagesse. Ne soyez pas terrifiés par l'esprit de ruse. »

La veille de la Nativité, elle reçut une lettre de Claude, datée de Paris. Il annonçait qu'il devait retarder son voyage aux Allois, vantait une randonnée en avion et regrettait qu'une mère chérie malgré l'éloignement inévitable, ignorât de tels orgueils. A son avis, le monde allait connaître le bonheur que promettaient d'âge en âge les poètes.

Après midi, malgré la neige qui tombait toujours, elle fit une visite à Laurière. Chacun s'apprêtait à célébrer la Noël. Mme Glénic et Clotilde la prièrent d'entendre la messe de minuit à Fersac ; elle répondit qu'elle assisterait à l'office de Vantier, sa vraie paroisse. Elle reçut avec joie une belle branche de houx. Dès son retour, à quatre heures du soir, elle fit appeler Médéric :

— Depuis bien longtemps, dit-elle, nous ne fêtons pas comme il convient la Noël, nous sommes veules. L'abbé Grandier ne célèbre pas la messe de minuit. Il remarque avec raison qu'il

est trop seul dans l'église. Autrefois, il y a cinquante ans à peine, les fidèles refluaient sur la place, lanternes en mains. J'ai fait prévenir l'abbé Grandier que nous viendrions à Vantier, cette nuit, en assez grand nombre. Un seul juste plaît à Dieu ; plusieurs personnes de bonne volonté, même une centaine, ce serait bien. Prenez la voiture qui va plus vite que Poulot. Allez aux métairies porter mon invitation. Une cinquantaine de nos amis l'accepteront, je l'espère... Métayers et journaliers, jeunes filles et garçons. Qu'ils se fassent accompagner par d'autres amis, et tout ira bien. Nous serons peut-être une centaine. Il y aura bien quelque vieux qui jouera de la vielle ; les jeunes apporteront leur accordéon. Je méprise un peu cet instrument mais tout est bon dans la joie, même le braiment des ânes. Chacun se réjouit comme il peut. Il est quatre heures et cinq minutes. vous avez au moins six heures pour mener à bien tout cela. Quant à moi, je vais m'occuper du réveillon, la table sera servie dans la grange. Nous serions à l'étroit dans la grande salle. Partez tout de suite.

— Entendu.

Elle courut aux cuisines, aida les filles à ranger pâtés et boudins que l'on préparait depuis trois jours. Un garçon avait chauffé le four des Allois qui rougeoyait en lune d'automne.

Les tables se dressèrent bientôt dans la grange, couvertes de linge blanc, jalonnées de bouteilles et des grosses tourtes de pain gris. Des branches de houx et de laurier égayaient les mangeoires où les bœufs hochaient placidement la tête. Poulot s'agita dans son box, hennit comme s'il voulait interroger sa maîtresse.

(A suivre.)

## Mère et fils

par CHARLES SILVESTRE

Médéric répondit aux instructions de Mme Mareilles :

— Entendu. Je ne voulais pas aller sur votre parole, mais le père Gérard m'a dit, ce matin, à la première heure : « Hier soir, notre maîtresse est venue à la maison, je me suis conduit comme un malpropre. Elle a tenu toutes ses promesses, elle a fait des frais pour la plaisance et l'utilité. J'avais envie de m'en aller, mais toute la nuit, j'ai pensé dans ma tête qu'il y a du chien partout. Mes enfants, je ne peux les empêcher de partir ; je tâcherai de garder le plus jeune. S'il faut, je prendrai deux journaliers. Ma femme a pensé comme moi, en fin finale. Nous avons honte, tous les deux, à cette heure. Dites bien s'il vous plaît que nous lui gardons bonne amitié. Qu'elle fasse excuse pour la mauvaise parole. »

— Il fallait dire cela tout de suite, s'écria-t-elle. Je suis plus heureuse que si vous m'annonciez un gain de cent mille francs. Il s'agit de ce qui est inestimable ; ils ont réfléchi à cause des avantages et des agréments.

— Ces avantages et ces agréments, c'est vous qui les avez donnés en vous privant de bien des choses.

— Je suis très intéressée : en travaillant pour eux, je travaille pour moi, peut-être...

— Oui, vous travaillez pour vous et toujours à coups de pied, en avant, la première levée, couchée la dernière.

# FRIBOURG

## Le pèlerinage de dimanche à Bourguillon

S. Exc. Monseigneur l'Evêque recommande instamment à ses diocésains de prendre part au pèlerinage annoncé pour dimanche à Notre-Dame de Bourguillon. Au milieu des angoisses de l'heure présente, il faut que ce pèlerinage soit une grandiose et solennelle manifestation de foi.

Près du sanctuaire où nous aimons à prier la protection maternelle et puissante de Fribourg, nous nous sentirons plus forts pour demander à Dieu cette paix véritable que lui seul peut donner.

Chancellerie de l'Evêché.

## Les cartes de ravitaillement à Fribourg

On nous prie d'insérer :

On distribue ces jours-ci les cartes bleues qui permettent d'acheter les marchandises dont la vente est interdite d'après un récent arrêté fédéral. Il convient de préciser que ces cartes bleues ne sont délivrées, en principe, qu'aux personnes qui n'ont pu, par suite de leurs conditions d'existence, faire des provisions au moment où on a conseillé, par circulaire et par publication dans les journaux, que telles emplettes devaient être faites. Les personnes dans l'impossibilité pécuniaire de faire ces achats devaient s'inscrire à la Police locale jusqu'au 20 juillet. De nombreuses inscriptions ont été enregistrées et contrôlées.

Les derniers événements ont rappelé à de nombreux ménages qu'ils n'avaient pas rempli la formalité qu'on leur avait indiquée et ils se sont fait inscrire ces jours passés seulement, provoquant un retard dans la distribution des cartes, malgré la diligence du personnel, dirigé par M. Meuwly, préposé à l'Office de ravitaillement.

Les personnes qui ont fait des provisions et qui ont dû les renouveler en temps utile doivent maintenant employer ces provisions pour leur usage normal. Elles n'ont pas à se présenter pour obtenir des cartes bleues. Les provisions ont dû être faites pour la période de transition où nous sommes maintenant, période dont il est difficile de fixer la durée.

C'est seulement après cette période que, suivant les circonstances, d'autres cartes de ravitaillement, celles-ci pour tout le monde, seront distribuées à la population.

## Le concert de la fanfare du bataillon 164

Un public extrêmement nombreux et très enthousiaste a assisté hier soir au concert de la fanfare du bataillon 164. Nos musiciens militaires, parmi lesquels on reconnaissait plusieurs « premiers registres » de nos musiques de Fribourg, sous la direction du sergent Henri Stucky, ont exécuté, avec brio, un programme choisi, qui comportait plusieurs pièces difficiles. Ils ont été longuement applaudis par la foule, où on remarquait M. le colonel Marro, commandant de place, et un de ses collaborateurs, M. le capitaine Corpataux ; M. le capitaine Dupraz, commandant du bataillon 164, qui était accompagné de MM. les capitaines Renevey et Antonin Weck.

Le concert s'est terminé par la *Cantique suisse* exécuté respectueusement par le public, et par la *Retraite* qui sonnait allègrement dans nos rues. La fanfare est rentrée ensuite dans ses cantonnements.

De nombreux insignes ont été vendus en faveur du fonds de secours du bataillon.

\*\*\*

Ce soir, vendredi, la fanfare donnera un concert à Marly-le-Grand.

## Un massacre inintelligent

On nous communique que des individus sans cœur s'acharnent à tirer sur les merles, dans le quartier de la Neuveville, notamment à la Planchette supérieure. Ces gens ne se rendent pas compte de l'utilité de ces innocents animaux pour nos jardins. On prie les personnes qui auraient pu constater ces faits de bien vouloir les signaler immédiatement aux organes de police.

## L'heure de la prière

Dans la Semaine catholique. S. Exc. Mgr l'Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, après avoir reproduit l'appel du Souverain Pontife du 24 août en faveur de la paix, ajoute :

Le Souverain Pontife, conscient de ses lourdes responsabilités et fermement résolu à ne rien omettre pour sauvegarder la paix du monde, ne cesse de nous inviter à la prière. Les angoisses au milieu desquelles nous vivons nous rappellent, en effet, que nous ne pouvons compter que sur Dieu seul : elles nous portent à nous unir à tous nos amis de la terre et du ciel pour solliciter l'aide urgente dont nous avons besoin.

Votre Evêque, chers diocésains, vous invite à son tour, comme il l'a fait déjà plusieurs fois ces derniers temps, mais d'une manière particulièrement pressante, à redoubler de ferveur dans la prière. Et comme les instances des petits, des simples, des innocents, touchent davantage la divine miséricorde, il s'adresse avec une confiance spéciale aux enfants du diocèse. Nous aimerions que nos prochains pèlerinages aux Marches et à Einsiedeln fussent fréquentés par un grand nombre de fidèles ; nous aimerions qu'on y intéressât plus que de coutume les enfants, soit en les y conduisant, soit en les y associant au moins par la pensée.

Que ces manifestations, dont des sanctuaires très chers à notre piété seront le centre, soient vraiment le signal d'une mobilisation spirituelle des petits. Que partout nos enfants, appuyés sur le cœur de notre bonne Mère du ciel, unis à nos saints protecteurs, jettent au Christ, notre Sauveur, ce cri de détresse, mais aussi d'espoir : « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons ! » La puissance et la bonté de Dieu n'ont pas de limites.

## Anciens élèves du Technicum

Le Comité central de la Fédération des Sociétés d'anciens élèves des Ecoles techniques de la Suisse occidentale a décidé, en raison de la situation internationale, de renvoyer à une date ultérieure les Journées fédératives annuelles, ainsi que la fête commémorative du 35<sup>me</sup> anniversaire de l'Association des anciens élèves du Technicum et de l'Ecole des arts et métiers de Fribourg, prévues pour les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre prochain.

## Eglise de Saint-Pierre

Ce soir, à la cérémonie du premier vendredi, se feront les prières pour la paix et pour la Suisse. Le sermon sera prononcé par le R. Père Butty, qui a célébré l'an dernier sa première messe à l'église paroissiale.

## Marché-concours de taureaux de Bulle

Le nombre des inscriptions pour le marché-concours de Bulle, qui aura lieu du 5 au 7 septembre, s'élève à 633 taureaux, soit 446 de la race tachetée rouge et 187 de la race tachetée noire.

En consultant la liste des taureaux qui sont amenés audit marché, on constate que 250 environ sont âgés de 7 à 15 mois et plus de 350, de 15 à 24 mois.

Les familles et collections de reproducteurs seront aussi bien représentées. Elles seront au nombre de 18. D'autre part, un grand nombre de sujets ont été alpins et plus du 95 % des taureaux noirs et du 85 % des taureaux rouges ont dans leur ascendance une ou plusieurs vaches ayant obtenu la marque de bonne lactière.

Le programme du marché prévoit mardi, 5 septembre, dans l'après-midi, la réception des animaux et leur installation dans les écuries. Mercredi matin, le jury procédera au classement des animaux. L'après-midi, il désignera les taureaux qui auront droit aux cahiers fédéraux de certificats de saillies. Jeudi, 7 septembre, sera la Journée officielle, réservée plus spécialement aux acheteurs et visiteurs. Le vendredi, à partir de 6 h. 1/2 du matin, aura lieu la réexpédition des animaux.

Les agriculteurs, syndicats et marchands trouveront au marché-concours de Bulle tous les animaux aptes à la reproduction dont ils ont besoin. Un second marché-concours pour les taureaux aptes aura lieu à Fribourg le mardi, 11 septembre.

## Les officiers fribourgeois félicitent le général Guisan

Le président de la Société fribourgeoise des officiers, M. le lieutenant-colonel Remy, a adressé au général Guisan un télégramme pour lui exprimer les félicitations des officiers fribourgeois et l'assurer de leur dévouement.

## Le service de placement et la mise sur pied des troupes de couverture de frontière

Il serait utile que les emplois, de toutes catégories, devenus vacants suite de la mise sur pied des troupes de couverture de frontière, fussent annoncés sans retard auprès de l'Office cantonal du travail, lequel fera son possible pour pourvoir rapidement au remplacement de cette main-d'œuvre.

Les personnes de toutes les branches, actuellement sans travail, devraient également s'annoncer à l'Office précité.

Un nombre assez important de manœuvres et de mineurs pourraient être placés en ce moment en Suisse orientale et en Suisse centrale. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office cantonal du travail.

## Pèlerinage à Rome et Assise

En raison de la situation internationale, le délai d'inscription, pour le pèlerinage du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, à Rome et Assise, est prolongé du 1<sup>er</sup> au 10 septembre.

Il est bien évident que si, au dernier moment, il ne pouvait avoir lieu, les montants qui auraient été versés seraient remboursés intégralement.

Les inscriptions sont donc reçues jusqu'au 10 septembre. Prière de les adresser à M. le chanoine Rast, 190, rue de l'Ancienne-Préfecture, Fribourg.

## Institut Marcello Rapid, Fribourg

Cet institut a dû prolonger ses cours jusqu'en août. Les élèves suivants ont obtenu des diplômes ensuite des examens passés dans les différentes branches :

Comptabilité, sténo, dactylo : M. Louis Daguet et M. Joseph Schafer, à Fribourg.

Correspondance commerciale : M. Joseph Schafer.

Langue française et orthographe : M. Charles Peissard.

Diplôme élémentaire de langue allemande : M<sup>lle</sup> Lucie Dévaud, à Fribourg.

Diplôme élémentaire de langue française : M<sup>lle</sup> Erika Brauen, de Berne.

Les cours recommenceront le 19 septembre.

On a organisé le cours régulier de langue allemande pour les élèves français en combinant avec des branches secondaires et commerciales. Ce cours, fréquenté avec succès pendant trois, six ou neuf mois, donne droit au diplôme. Le même cours est organisé pour les élèves de langue allemande désirant apprendre le français. Ces cours ont lieu tous les jours, sauf le samedi. Les examens se feront sous contrôle officiel. Le prospectus détaillé de tous les cours du jour et du soir est fourni gratuitement par la Direction.

## Anciens mobilisés

Vu les circonstances présentes, la commémoration de la mobilisation de 1914 par le groupe d'artillerie de montagne (Btr. mont. 1-2), qui devait avoir lieu à Sion le 3 septembre, est renvoyée à une date ultérieure.

## RADIO

### Samedi, 2 septembre

#### Radio-Suisse romande

7 h., informations. 12 h. 30, informations. 18 h. 45, *La navigation sur le lac de Neuchâtel*, par M. Jacques Petitpierre. 19 h. 10, trois chansons par la *Chanson valaisanne*. 20 h. 45, chansons populaires suisses par les *Schweizer Mänsinger*. 21 h. 40, récital de chant, par M. Ernest Bauer, ténor. 22 h. 20, informations.

#### Stations étrangères

Paris P. T. T., 21 h., relais de l'Opéra-comique : *La bohème*, opéra-comique. Strasbourg, 20 h. 30, relais de Paris : concert par l'Orchestre national. Luxembourg, 13 h. 25, l'homme de la semaine : Charles Péguy. 19 h. 10, l'homme de la semaine : Charles Péguy. 20 h. 45, la musique symphonique de

Haydn à Rich. Strauss : Brahms. Varsovie, 20 h., mélodies de la terre polonaise pour soprano, ténor et ensemble.

## L'autorité militaire a pris le contrôle de la radio française

Un décret du président du Conseil, ministre de la guerre, publié au *Journal officiel*, a placé la radio française sous l'autorité militaire et suspendu les émissions des postes ne correspondant pas à des besoins d'intérêt national.

C'est ainsi que, mercredi après midi, sur un télégramme officiel, les stations privées : Radio-Cité, Radio 37, Radio Ile-de-France et plusieurs autres postes régionaux faisaient taire leurs antennes. Depuis le matin déjà, l'ensemble des stations émettrices relayaient, pour les informations, Paris P. T. T., devenu la voix unique de la France sur les ondes. Avec Paris P. T. T., on indiquait, dans l'après-midi, que le Poste Parisien et Radio-Toulouse étaient autorisés à poursuivre leurs émissions.

Réglementation toute provisoire d'ailleurs, les postes d'émission devant, d'après le décret, être exploités, en période de guerre ou en temps de mobilisation, par des services d'Etat ou gouvernementaux. Les appareils récepteurs appartenant aux particuliers peuvent être saisis par l'autorité militaire. Leurs détenteurs qui ne les auraient pas encore déclarés sont tenus de le faire dans les quarante-huit heures.

## A Paris, le Salon de la Radio est renvoyé

Le Salon de la radio, qui devait ouvrir à Paris le 7 septembre, est renvoyé sans indication de date. Les travaux d'aménagement des stands, commencés dans l'enceinte du Grand-Palais, sont suspendus.

## LES SPORTS

### Le football et la crise

Le comité régional romand de l'Association de football advise tous les clubs et arbitres intéressés que, vu la situation générale, tous les matches fixés au 3 septembre, coupe et championnat suisses, sont renvoyés.

Un prochain communiqué officiel informera les clubs des nouvelles décisions du comité.

\*\*\*

Le match international de football Italie-Hongrie, qui devait avoir lieu à Rome le 3 septembre, a été renvoyé.

### Le football amateur à Helsingfors

Au cours de sa dernière réunion, le bureau de la Fédération française de football a décidé, le cas échéant, de participer au tournoi de football des prochains Jeux olympiques, en 1940.

La sélection française ne comprendra que des joueurs qualifiés amateurs et répondant, par conséquent, aux dispositions imposées par le règlement olympique.

### La finale de la coupe Davis de tennis

Le match final de la coupe Davis a lieu demain, samedi, dimanche et lundi, à Philadelphie, entre l'équipe des Etats-Unis, détenteurs du challenge, et celle de l'Australie.

On sait que l'Australie est représentée par Quist et Bromwich. Quant aux Etats-Unis, ils opposent aux Australiens, en simple, Riggs et Parker ; en double, Hunt et Kramer.

L'issue du match est incertaine ; il semble que le sort de la rencontre se décidera sur le double entre Quist-Bromwich et Hunt-Kramer.

### Une course renvoyée

Le critérium des as, qui devait être disputé autour de Longchamp le samedi 9 septembre, est remis à une date ultérieure.

### Pas de championnats d'escrime

Les championnats du monde d'escrime, qui devaient commencer hier jeudi, à Merano, ont été renvoyés.

### Le pentathlon à Stockholm

Mardi a été organisé, outre le tir, le concours de natation. Les Scandinaves ont tous fourni de belles performances et ont pris presque toutes les premières places.

Résultats de la natation : 1. Grut, Suède, 4 min. 4 sec. 4 ; 2. Lemp, Allemagne, 4 min. 19 sec. 3 ; 3. Kiviterac, Finlande, 4 min. 22 sec. 4 ; 4. Vartia, Finlande, 4 min. 29 sec. ; 5. Bratt, Suède, 4 min. 33 sec. ; 10. Homberger, 4 min. 40 sec. 8 ; 18. Schreiber, 5 min. 3 sec. 5 ; 22. Grundbacher, 5 min. 36 sec. ; 24. Weber, 5 min. 54 sec. 6 ; 25. Rettich, 6 min. 10 sec. 5.

## AVIATION

### La poste aérienne et la crise

Les administrations des postes de France, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas communiquent que les vols continuent, jusqu'à nouvel avis, à être effectués sur les lignes aériennes intercontinentales vers l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, de sorte qu'on peut encore expédier des envois postaux-avions à destination de ces continents.

Secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher

# Ces soucis qui vous rongent

vous paralysent dans votre travail et usent votre santé. Pour vous ôter le souci constant de votre famille, il faut une assurance sur la vie. Elle augmente en outre votre crédit et vous prépare un capital pour vos vieux jours. Mieux vaut s'assurer aujourd'hui, même modestement, que d'attendre à demain.

Les Compagnies concessionnaires d'assurances sur la vie



Madame Hilaire Décotterd-Périsset, à Gillarens ;  
Monsieur Georges Décotterd, à Gillarens ;  
Monsieur et Madame Clément Décotterd, à Belfaux, et leurs filles, Jeanne et Marie-Louise, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Hilaire DÉCOTTERD**

Conseiller de paroisse  
Conseiller communal

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère et beau-frère, enlevé subitement à leur affection, dans sa 61<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Chapelle-sur-Oron, samedi, 2 septembre, à 10 heures du matin.



Le Conseil communal de Gillarens,  
Monsieur le Curé et le Conseil paroissial de Chapelle-Gillarens

font part du décès de

**Monsieur Hilaire DÉCOTTERD**  
leur membre dévoué

ainsi que boursier paroissial et communal  
L'enterrement aura lieu à Chapelle-sur-Oron, samedi, 2 septembre, à 10 heures.



Madame Anna Pittet-Castella et ses enfants : Emile, Jules, Andréa, Marie-Thérèse, Edith, Cécile, Gertrude, Agnès et Berthe, à Vuisternens ;

Monsieur et Madame Jules Pittet-Oberson et leur fille, à Vuisternens ;

Monsieur et Madame Alphonse Pittet-Dumas et leurs enfants, à Vuisternens ;

Monsieur Alfred Pittet, à Vuisternens ;

Monsieur et Madame Henri Castella-Raboud et leurs enfants, à Sommentier ;

Monsieur et Madame Joseph Castella-Ecoffey et leurs enfants, à Sommentier ;

Mademoiselle Stéphanie Castella, feu Alphonse, à Sommentier ;

Monsieur et Madame Albert Pasquier-Castella, à Sâles (Gruyère) ;

Madame Antonie Castella-Pasquier et sa fille, à Sommentier ;

Monsieur Ernest Mauron, à Villaraboud ;

Mademoiselle Stéphanie Castella, feu Joseph, à Sommentier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Joseph Pittet**  
Tertiaire de Saint-François

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection le 31 août, dans sa 57<sup>me</sup> année, après une courte maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Vuisternens-devant-Romont, lundi, 4 septembre, à 9 h. ½.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les Officiers, Sous-Officiers et soldats de la Compagnie Territoriale II/165

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Caporal Emile RUFFIEUX**  
leur cher et regretté compagnon d'armes

Le Commandant de Compagnie :  
Cap. Emile Tinguely.



La Caisse Raiffeisen de Sorens fait part du décès de son président

**Monsieur Pierre AYER**

décédé subitement à l'âge de 65 ans.  
L'enterrement aura lieu samedi, 2 septembre, à Sorens.

**TRANSPORTS FUNÉBRES A. MURITH**

Tél. 143 Fribourg rue de Romont

†  
L'office de septième pour le repos de l'âme de  
**Monsieur René de BOCCARD**  
Chevalier de la Légion d'honneur

aura lieu à Guin, samedi, 2 septembre, à 8 h.

La famille de Monsieur Alexandre Pilloud, à Châtel-Saint-Denis, profondément touchée des précieux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper, remercie le clergé, les Révérendes Sœurs de l'Hôpital et de l'Hospice Saint-Joseph, la Direction et le personnel de la Brasserie du Cardinal, à Fribourg, la Direction et le personnel de la Banque populaire suisse, à Fribourg, la Direction et le Conseil d'administration des C. E. G., Monsieur le Dr Paul Nicod, les Sociétés de Châtel-Saint-Denis, Bulle et Remaufens, et toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, et les prie d'agréer l'hommage de leur profonde reconnaissance.

POMPES FUNÈBRES Tél. Appar. 9.94 ou Magasin 9.95  
**GÉNÉRALES**  
Ad. GENDRE  
TRANSPORTS Arcade de la Gare FRIBOURG

**Cinéma ROYAL**  
Dès ce soir,  
LES GRANDS TÉNORS DU FOU - RIRE...  
**LUCIEN BAROUX**  
LARQUEZ PAULINE CARTON A L E R M E  
dans un film étourdissant de brío  
**UN FICHU MÉTIER**  
De l'Esprit ! De la Gaieté ! De l'Humour !  
LOUEZ D'AVANCE !

**CAPITOLE**  
Dès ce soir  
Un jeu féérique de couleurs  
un triomphe musical  
un joli roman d'amour  
c'est **RAPT DE FEMMES**  
« LA BELLE CAPTIVE »  
avec Lili DAMITA  
et le célèbre baryton DEL CAMPO  
Aux actualités :  
**La Fête des costumes à ZURICH**

**JEUNE FILLE**  
On demande jeune fille de toute confiance pour la tenue d'un ménage soigné de trois personnes. Bon gain à pers. capable. Faire off. à Mme Maurice Faure, industriel, Cernier (Neuchâtel). 8390

**Sténo-dactylo Leçons**  
Travaux dactylographiques. Circulaires. Cours de sténographie par correspondance. 10346  
Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

**VOLAILLE FRAICHE**  
**GRANDE VENTE**  
au marché seulement (Stand près Hôtel de Ville)  
la livre  
Poulets à rôtir **1.40**  
Poules à bouillir **1.10**  
**Au Faisan Doré**  
W. HODLER  
Tél. 9.37 Rue du Tir, 15

**Vente juridique de créances**  
Mardi 5 septembre 1939, à 14 heures, à la salle du tribunal, Maison de Justice à Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant diverses créances provenant des faillites Anselme Tarchini, gypserie et peinture, et Steinauer & C<sup>ie</sup>, à Fribourg, dont le détail peut être consulté à : 14149  
L'Office des faillites de la Sarine.

**DENTISTE Dr Max BULLET de retour**  
**PERDU**  
une montre - bracelet de dame, entre la Providence et la Grenette.  
La rapporter contre récompense aux Petites Rames, 134, FRI-BOURG. 14152

**Yeux artificiels**  
Imitation parfaite des yeux naturels sont fabriqués pour nos clients.  
F. Ad. Müller Söhne, Wiesbaden à Berne : Hôtel Jura.  
du 7 au 9 septembre 1939

**ABONNEMENTS DE FRUITS ET LÉGUMES**  
Livraison franco dans toute la Suisse 2623  
Pros. « Vers le Fruit Parfait », Wavre (NI).

Hôtel cherche jeune fille comme  
**Bonne à tout faire**  
pas en-dessous de 18 ans. Gage Fr. 40.— par mois. Entrée tout de suite.  
S'adresser par écrit sous P. 14135 F., à Publicitas, Fribourg.

**PERDU**  
à Fribourg, dans la matinée de mercredi 30 août, une bague perle et diamant. 14145  
Trajet : gare, Grand-Rue, Poste, rue de Lausanne, Pérolles.  
Rapporter contre bonne récompense à la police locale.

**Rhubarbe géante**  
garantie à côte rouge. Poids par côte jusq. 1 kg. Par pièce, 1 fr. 478-3  
Par 10 pièces, 8 fr.  
**Eric Bosshart**, horticult., Yverdon. Tél. 1.47.

ON DEMANDE une  
**Jeune fille**  
pour aider au ménage. S'adresser au Buffet de la Gare, Le Noirmont (Jura bernois), 14146 Tél. 4.61.10.

**Boucherie chevaline HESS**  
Rue des Augustins  
Tél. 5.86  
On débite la viande d'un tout jeune cheval. Marchandise de toute première qualité. Se recommande. On porte à domicile. 14147

**CIGARES QUALITÉ SUPÉRIEURE BERRA**  
50 Cts.

**A LOUER**  
pour le 25 juillet prochain. APPARTEMENT de 4 pièces bien exposé, au quartier d'Alt. Se renseigner au bureau de Publicitas, Fribourg, sous chiffres P. 12753 F.

**BRILLANT RIP SPÉCIALITÉ SELECTA**  
Pour VITRES MIROIRS CUIVRES LAITONS

**FROMAGE EN BOÎTE TIGRE Emmental**  
**Pour MILITAIRES**  
Articles recommandés, bonne qualité  
Prix avantageux  
Chemises poreuses, jersey, laine  
Sous-vêtements  
Gants d'ordonnance  
Cravates, cols pour Officiers  
Chaussettes laine  
**Chemiserie Charles COMTE**  
Avenue de la Gare, 30

**ZWIEBACK de santé** (analyse officielle) recommandés par messieurs les médecins.  
LONGUETS pour diabétiques 217-1  
PETITS PAINS en tous genres  
LE BON PAIN DE MÉNAGE CUIT AU BOIS  
Pâtisserie fine — Tourtes sur commande  
Service à domicile Téléphone 1090  
**BOULANGERIE DU CRIBLET**

**OVO SPORT**  
La nourriture idéale épurée du sportif, avant, pendant et après l'effort.  
Suisse à l'instant

**Dr méd. AD. BURGNER, chirurgien et urologue**  
ancien assistant des  
Clinique chirurgicale universitaire de Berne, Prof. de Quervain,  
Clinique médicale universitaire de Lausanne, Prof. Michaud  
Clinique urologique de la Faculté de médecine de Paris, Prof. Marion,  
s'est établi à LAUSANNE, Grand-Pont 12 — Tél. 3.67.70  
Spécialité : reins, vessie, prostate, hémorroïdes

**LA RADIO ?**  
Pourquoi n'avez-vous pas encore  
En septembre vous pourriez entendre entre autre :  
5 sept. 20.30 « Le Rosaire », d'après le roman de Florence L. Barclay  
7 sept. 20.30 Paris : Œuvres de Maurice Ravel, Orchestre National, Direction : Manuel Rosenthal  
11 sept. 21.00 « Nos beaux lacs bleus », Evocation musico-littéraire  
21 sept. 21.30 Le Cabaret de Radio-Cité  
23 sept. 20.15 « Nicolas de Flue », festival neuchâtelois d'Arthur Honegger + Denis de Rougemont (Retransmission de l'Exposition Nationale).  
Nouvelle émission : Service d'informations à 7 h. du matin sur les trois émetteurs  
**PRO RADIO**  
Renseignements auprès de tous les concessionnaires autorisés du commerce radio-électrique.

**Souliers de travail Fr. 14.80** Empeigne souple, fort ferrage  
Autres modèles, Fr. 11.80, 13.80, 15.80  
Demandez notre catalogue  
**Kurth**  
FRIBOURG  
R. Lausanne, 51 & R. Lausanne 2